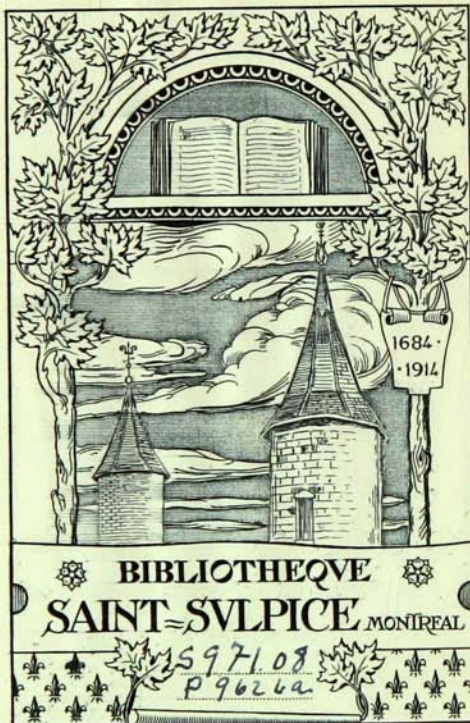


BS 971.08  
V.1.1  
P 962.1a

— PUECH-MILBAU —

CONTRIBUTION DU LANGUEDOC A L'HISTOIRE DU CANADA



M.-L. PUECH-MILHAU

CONTRIBUTION  
DU LANGUEDOC  
A  
L'HISTOIRE DU CANADA

ROBERVAL — AUXILLON  
LA JONQUIÈRE  
MONTCALM — LÉVIS

AVEC SIX ILLUSTRATIONS HORS-TEXTE



ALBI  
IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DU SUD-OUEST  
58, rue Séré-de-Rivières, 58



L. J. MURIS DE MONT-CALM.



Muris de Mont-Calm dans le sein de sa femme aux Indes  
d'après un tableau de J. B. M. de Mont-Calm.

J. B. M. de Mont-Calm

1751

J. Borbie Sculp.

M.-L. PUECH-MILHAU

# CONTRIBUTION DU LANGUEDOC

A

# L'HISTOIRE DU CANADA

ROBERVAL — AUXILLON  
LA JONQUIÈRE  
MONTCALM — LÉVIS

AVEC SIX ILLUSTRATIONS HORS-TEXTE



ÉDITION  
SANT-SULPICE

ALBI  
IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DU SUD-OUEST  
58, rue Séré-de-Rivières, 58

*A mes amis canadiens,*

*je dédie ces pages parues au cours de l'année 1948  
dans la Revue du Languedoc ; ils y trouveront le  
reflet de leurs propres recherches, quelques rensei-  
gnements nouveaux puisés dans nos Archives régio-  
nales et mon fidèle, mon reconnaissant souvenir,*

M.-L. PUECH-MILHAU.



Dessin de Jacques Grasset Saint-Sauveur (Québec 1757-Paris 1810), de famille languedocienne, fils du secrétaire de La Jonquière : il fut élève de Moreau au Collège Sainte-Barbe et a publié divers ouvrages ethnographiques et historiques illustrés par lui de planches en noir et en couleur

## Conquête et Peuplement

### I

Le rôle capital dévolu à l'armée canadienne dans la libération de la France, en 1944 comme en 1918, a créé de nouveaux liens entre les Français et leur ancienne colonie, la Nouvelle France, comme on l'appelait dès le xvi<sup>e</sup> siècle.

On l'avait un peu perdue de vue, chez nous, cette Nouvelle France, après que l'Angleterre l'eût définitivement conquise en 1759-60. Les dernières années d'un siècle finissant par la guerre d'Indépendance américaine et la Révolution française, puis le début non moins tourmenté de notre xix<sup>e</sup> siècle, n'avaient pas ramené les esprits vers ce rameau de notre race qui, fidèle au serment juré à son nouveau souverain en 1774, avait défendu par les armes le sol canadien contre la jeune République américaine. D'une part, rancœur d'un abandon si aisément consenti, et méfiance à l'égard de nos idées révolutionnaires, d'autre part, responsabilité de la défaite trop facilement rejetée par nous sur un régime déchu, préoccupations nouvelles à l'intérieur comme à l'extérieur, tout cela ne devait évidemment pas rapprocher les Français des Canadiens d'origine française.

Pourtant, le premier croiseur français qui, depuis la perte du Canada, remonta le Saint-Laurent et accosta à Québec au xix<sup>e</sup> siècle y fut reçu avec enthousiasme. Dès lors, les relations reprennent peu à peu : les Canadiens, volontairement repliés sur eux-mêmes, se font gloire d'un passé commun avec la mère patrie ; ils recherchent les sources officielles, les archives familiales pour fixer l'histoire véridique et magnifique des pionniers venus de la métropole et des premiers colons. Citoyens britanniques de langue anglaise et de langue française vivant côte à côte mais sans se mêler depuis bientôt deux cents ans, ont ici un terrain commun, la *recherche* qui les passionne également. Une élite américaine les y rejoint car ce sont des explorateurs venus de chez nous qui ont prospecté

les terres vierges situées entre la région des grands lacs et les colonies espagnoles des Antilles et du Mexique. Des sociétés historiques et archéologiques se sont créées, elles publient des revues bilingues où les Canadiens des deux races exposent les résultats de leurs investigations poursuivies dans les archives de France, d'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada (1).

Avant et entre les deux guerres, le gouvernement canadien avait établi à Londres et à Paris des services de documentation dont les équipes de travailleurs compulsaient nos diverses archives et prenaient copie des documents inédits. Ce travail recommence aujourd'hui après le rassemblement des pièces mises en sécurité pendant la guerre.

Pour déterminer la part prise par nos compatriotes méridionaux à la découverte, à l'économie et au peuplement de l'Amérique septentrionale, il convient d'examiner rapidement les trois stades par lesquels passent aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Terre-Neuve, l'Acadie ou Nouvelle France (extrémité sud de l'estuaire du Saint-Laurent) et le Canada proprement dit (en bordure et en arrière du fleuve) :

1° la découverte de terres inconnues et la recherche de trésors ;

2° le commerce (pêche, pelleteries, échanges avec les Peaux-Rouges) ;

3° installation d'une colonie, arrivée de colons envoyés par la métropole.



On sait que l'annonce des trésors rapportés par les navigateurs espagnols et portugais incitèrent François I<sup>er</sup> à financer les voyages vers l'Amérique septentrionale du Florentin Verazzano, des Français Jacques Cartier et Roberval. Le Roi connaissait-il l'opinion de l'Archevêque Cardinal de

(1) Canadian Antiquarian & Numismatic Journal ; Revue Canadienne ; Revue trimestrielle Canadienne ; Revue Historique ; Bulletin des Recherches historiques ; Transactions of the Royal Society of Canada ; Transactions of the Royal Canadian Institute ; University of Toronto Studies (History & Economics) ; Review of Historical Publications relating to Canada ; Transactions of the Literary & Historical Society of Quebec ; Mémoires et Comptes rendus de la Société Royale du Canada, etc...

Séville, lequel écrivait à un membre du Conseil des Indes : « Les Français, jaloux des trésors trouvés en Amérique du Sud, croient qu'on en peut trouver aussi dans l'Amérique du Nord, mais ils se trompent, ils ne trouveront rien au-dessus de la Floride. » Cartier fit trois voyages, en 1534, 1535 et 1542 ; il rapporta du minerai dont il déclara qu'on pouvait extraire de l'or mais, résultat plus important, il remonta le Saint-Laurent, au-delà du village sauvage d'Hochelaga, aujourd'hui Montréal, prit possession du pays au nom du Roi de France et eut avec les indigènes des conversations pacifiques qui ouvraient la voie à de nouvelles expéditions.

Sa dernière tentative devait être renforcée par des vaisseaux armés commandés par le capitaine Roberval, vétéran des guerres d'Italie, fils du Connétable de Carcassonne, Bernard de La Roque (2). Roberval emmenait, en cas de « coups durs » et à toutes fins utiles, des prisonniers hommes et femmes extraits de diverses géôles, dont celles de Bordeaux et de Toulouse. Le Roi avait adressé aux Parlements de Paris, Bordeaux, Toulouse, Rouen, Dijon, des lettres patentes ordonnant de remettre à Roberval, ou à son lieutenant, Paul d'Auxillon, les prisonniers qu'il trouverait propres à l'accompagner dans son voyage. Le 27 février 1541, Roberval donne pouvoir à Auxillon pour traiter à ce sujet avec les Parlements du midi (3). Cette expédition fut malheureuse malgré la discipline de fer de Roberval qui faisait fouetter et même pendre les membres de ses équipages sans distinction de sexe. Nous ne connaissons pas le nombre des prisonniers qu'Auxillon pût extraire des géôles de Toulouse. L'expédition partit de La Rochelle tandis que Cartier, trouvé par hasard, l'année suivante, à Terre-Neuve, s'était embarqué auparavant à Saint-Malo. Roberval ne ramena en 1542 qu'une partie de ses compagnons au nombre desquels se trouvait une sorte de mission scientifique compétente en cartographie, histoire naturelle, prospection. Clément Marot avait dû en faire partie ; une affinité spirituelle existait entre lui et Roberval, adepte du parti

(2) Cette famille languedocienne était fixée dans la région de Carcassonne au XIV<sup>e</sup> siècle ; le Connétable, envoyé auprès du sultan vers 1515, en avait obtenu un firman en faveur du commerce avec la Cité de Carcassonne dont le commerce avec le Levant dura jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. *Cartulaire* de Mahul, arch. de l'Aude.

(3) Cf. Biggar, *Early Trading Cos of New France*, 1913. Ottawa et *Documents relatifs à Cartier et Roberval*, 1930. — La Roque de Roquebrune, *Un rival de Jacques Cartier, Roberval*, Revue des questions historiques, Paris, 1934 et Bibl. Nat., Fonds français, 15.452, fol. 146 v.

huguenot. Il est possible qu'il recherchât la possibilité d'établir une colonie huguenote dans ces terres récemment découvertes pour le roi de France. La relation de cette expédition qui réussit à remonter le Saguenay où, d'après les indigènes, elle devait trouver de grandes richesses en métaux et minéraux, a été attribuée à Auxillon (4). Roberval, à peu près ruiné par son essai colonial, revint à l'armée en Italie, puis obtint une concession minière en France, il fut tué à Paris, une nuit de 1560, au sortir d'une assemblée protestante.



Après un temps d'arrêt explicable par les guerres civiles dans la deuxième moitié du xvr<sup>e</sup> siècle, nos compatriotes méridionaux, et particulièrement les Basques, ont participé, avec les Saintongeais, à l'activité commerciale entre la France et les terres nouvellement découvertes. Les provinces côtières, Manche et Atlantique, arment des flotilles qui vont pêcher la morue autour de Terre-Neuve, pénètrent dans l'estuaire du Saint-Laurent pour pêcher la baleine, créent des points d'attache sur les côtes. Il y aura désormais un « Port des Basques » sur la côte ouest de Terre-Neuve, et, au sud de l'île, à Plaisance, où s'établira un Gouverneur tenant ses pouvoirs du Roi de France, s'installe un groupe basque assez important à en juger par les débris de pierres tombales portant des inscriptions en langue basque récemment trouvés près de l'Eglise anglicane actuelle.

Déjà en 1537, huit bateaux de pêche s'étaient rendus de La Rochelle à Terre-Neuve. Il en vint treize en 1564. Une importante Compagnie de pêcheurs Terre-Neuviens s'était constituée à Rouen en 1570. Le commerce des pelleteries avec les Peaux-Rouges (peaux de castors et d'originals troquées contre des objets manufacturés et surtout contre des spiritueux), allait prendre une grande extension.

(4) François d'Auxillon, seigneur de Sauveterre, et ses deux fils faisaient partie du ban et arrière-ban de la Sénéchaussée de Carcassonne, d'où leurs rapports avec le Connétable et ses fils. Ils firent campagne en Italie comme Roberval. Arch. de la famille d'Auxillon, seigneurs de Sauveterre, qui habite encore le château de Sauveterre, près Saint-Amans-Soult (Tarn). La relation du voyage de Roberval dont l'original est perdu a été publiée à Londres en 1600 par Hakluyt, chapelain de l'ambassadeur d'Angleterre à Paris en 1583.

Toutefois le commerce n'étant pas libre, il fallait obtenir du Roi le privilège pour une Compagnie agissant sur le rivage Nord-Atlantique et les rives du Saint-Laurent. Après quelques essais malheureux encouragés par Henri IV, celui-ci donna commission au sieur de Monts, Gouverneur de Pons en Saintonge, d'organiser une nouvelle Compagnie, à condition d'y amener aussi des colons de France (1603). L'idée n'était pas nouvelle ; après Roberval, Coligny avait pensé que des familles huguenotes pourraient s'établir au Nouveau Monde pour fuir les persécutions. En choisissant un chef protestant comme De Monts, Henri IV donnait corps au projet de Coligny malgré l'opposition de Sully (5).

Toutes les suppositions sont permises au cas où Richelieu et Louis XIV n'auraient pas interdit l'entrée des colonies aux protestants. Peut-être ceux-ci eussent-ils été attirés par la colonie anglaise voisine, ce que pouvait craindre Richelieu en un temps où, bien qu'allié des princes protestants allemands contre la catholique Autriche, il assiégeait La Rochelle secourue par la marine anglaise. On peut présumer que les très nombreux protestants du midi de la France qui passèrent, à la révocation de l'Edit de Nantes, en Suisse, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre se fussent en partie dirigés vers le Canada. Quelques-uns s'y rendirent et furent expulsés, leurs femmes étaient, comme en France, internées dans des établissements religieux. D'autres abjurèrent, comme ce Gédéon de Catalogne, ingénieur béarnais, dont les Relations des Jésuites racontent l'édifiante histoire : parti avec 120 coreligionnaires pour ne pas abjurer comme son frère, membre du Parlement de Navarre, leur bateau essuya une telle tempête dans le golfe du Saint-Laurent, que Gédéon et sept de ses compagnons firent le vœu de se convertir, ils furent, dit-on les seuls à se sauver (6).

(5) « Je mets au compte des choses faites contre mon opinion la colonie qui fut envoyée cette année (1603) en Canada. Il n'y a aucune sorte de richesse à espérer de tous les pays du Nouveau Monde qui sont au-delà du 40° degré. » (*Mémoires de Sully*, Edition de Londres, 1778, T.V.).

Montaigne écrit aussi : « J'ai peur que nous ayons les yeux plus grands que le ventre... Je crois aussi que nous avons beaucoup plus de curiosité que nous n'avons de capacités. Nous embrassons tout mais je crains que nous n'étreignons que du vent. » (*Essais*, Des Cannibales).

(6) *Recueil de ce qui s'est passé au Canada au sujet de la guerre tant des Anglois que des Iroquois depuis l'année 1682*. Le fils de Gédéon de Catalogne retourna en France et fut membre de l'Académie des Sciences.

Les émissaires de la Compagnie octroyée par Henri IV à De Monts en 1603 s'installèrent au-dessous de l'estuaire du Saint-Laurent, en un point de la côte assez abrité qu'ils nommèrent Port-Royal en Acadie ; composés en partie de Rochellais, on leur avait joint un prêtre et un pasteur, en constante discorde, selon l'avocat parisien Lescarbot qui possédait les qualités du parfait colon et a laissé le savoureux récit de l'expédition. Champlain, autre Saintongeais et sous-ordre de De Monts, ne devait pas tarder à révéler son caractère de chef et d'organisateur qui en fit le véritable fondateur du Canada. Comme les Compagnies précédentes et la suivante (celle des 100 associés créée par Richelieu), la Compagnie de Monts ne prospéra guère, en partie à cause de l'animosité des marchands rouennais et des difficultés politiques et religieuses qui suivirent la mort d'Henri IV. Du moins Champlain, durant ses premiers séjours en Acadie et ses voyages sur le Saint-Laurent, conçut-il le projet d'établir sur un promontoire dominant le fleuve, et encore plus éloigné de la mer que Tadoussac — où la Compagnie venait chaque été s'approvisionner en pelleteries — un poste permanent, sous la garde d'employés, poste autour duquel se grouperaient des colons agriculteurs ; et pour cimenter entre eux les éléments hétéroclites de cette immigration, on ferait venir des religieux catholiques afin d'évangéliser les sauvages et d'exercer une direction morale et spirituelle sur la colonie. Indigné par la cruauté des Jésuites espagnols qu'il venait de voir au Mexique quand il était au service de l'Espagne, Champlain fit choix des Recollets, disciples du doux saint François, et en ramena quatre en 1616.

Plus tard vinrent les Jésuites, les Sulpiciens, les Ursulines, les Oblats. Ainsi naquit, en 1608, la ville de Québec, aujourd'hui capitale de la province du même nom, qui groupe les deux tiers de la population de langue française au Canada. La colonie d'Acadie, après de constantes vicissitudes, devait passer à l'Angleterre 50 ans avant le Canada, de même que l'île de Terre-Neuve.



En repartant pour la France, Champlain laissait dans l'embryon de la colonie 28 hommes dont il ne retrouva que 8 au printemps suivant, les autres étant morts de faim ou du scorbut. Il fallait de toute nécessité amener du monde, et surtout

des cultivateurs, pour défricher et ensemençer. C'est à cette immigration que Champlain consacra tous ses efforts en dehors de ses explorations en amont du Saint-Laurent. En 1620, il ramène un premier contingent (79 hivernants en 1621), et décide même sa femme à l'accompagner.

D'après l'historien Rameau (7), 1.200 colons arrivèrent de 1645 à 1663 et 674 enfants furent baptisés de 1621 à 1661 dans la partie habitée du Canada, dont un seul illégitime. D'après Sulte (8), de 1638 à 1656, soit 18 ans, 80 filles venant de dix-huit provinces françaises furent mariées au Canada (13 venaient de Normandie, 12 du Poitou, 10 de Paris, 9 de La Rochelle, 5 de Saintonge, 1 de Gascogne).

Sur le nombre et l'origine des immigrants, les historiens canadiens ne sont pas tout à fait d'accord. D'abord, tous les partants n'arrivaient pas, il y eut des naufrages, des épidémies à bord, ainsi en 1669 un tiers de la « recrue » périt pendant la traversée, le reste progagea la « picote » en arrivant à Québec (9). En 1663, trois cents émigrants quittèrent La Rochelle dont 75 destinés à Terre-Neuve. 60 de ceux destinés au Canada moururent en mer, 150 y arrivèrent dont 35 filles à marier. D'après le recensement de l'intendant Talon, il y avait, en 1666, au Canada, y compris l'Acadie, 3.418 âmes dont 678 à Québec et 584 à Ville-Marie (Montréal), fondé une vingtaine d'années auparavant. En 1667, on recense 4.312 personnes dont 1.566 capables de porter les armes, 88 jeunes gens mariables et 55 jeunes filles de même. Peu de chevaux, 2.136 bêtes à cornes, 11.174 acres cultivés. Talon, intendant de la colonie, demandait sans cesse au Roi des colons et des subsides mais le Roi refusait de dépeupler la France pour la colonie. Cependant Colbert continuait à envoyer des jeunes filles à marier, il insistait pour qu'on les choisît saines, plaisantes à voir et de famille honorable. Des personnes de confiance surveillaient ce recrutement, les jeunes filles étaient confiées à leur arrivée à des maisons religieuses où les célibataires et les veufs de la

(7) Rameau, *Les Français en Amérique*, 1859, et *l'Acadie*, 1877.

(8) Sulte, *Nos origines*. Cf Bulletin des Sciences Historiques, oct.-janv. 1920-21. — Marguerite Vienne, épouse Colon, semble avoir été la première femme colon (1616) mais ce couple mourut prématurément. Les deux premiers mariages célébrés à Québec (1617) furent ceux des deux filles d'Hébert, qualifié de « premier colon », dont la descendance existe encore aujourd'hui.

(9) La variole, introduite au Canada par les immigrants français, fit mille victimes en 1700, et deux mille en 1703 ; les Sauvages accusèrent les Missionnaires de leur avoir jeté un sort. Cf. Salone, *La colonisation de la Nouvelle France et Les maladies importées de France*, 1906.

colonie allaient se choisir une épouse. Rien dans ces procédés qui rappelle les rafles parisiennes et l'envoi en Louisiane des femmes internées aux Madelonnettes et à la Salpêtrière dont fait mention l'abbé Prévost dans la touchante histoire de Manon Lescaut. Il a pu y avoir des exceptions ; le Béarnais La Hontan, qui raille le procédé, pourrait faire croire qu'elles étaient coutumières. On lui en veut encore au Canada de ses phrases mordantes car on a la preuve qu'on fit parfois repartir pour la France ceux des arrivants qu'on jugeait indésirables.

Quand le Régiment de Carignan-Salières fut envoyé au Canada pour se battre contre les Iroquois avant d'être licencié, on offrit aux officiers et aux soldats de s'y fixer sur des concessions de terres données en Seigneuries aux officiers et en Fiefs aux soldats. Il fallut derechef faire venir des épouses, non seulement de robustes paysannes normandes et poitevines, mais aussi, fut-il spécifié, des filles pauvres et de petite noblesse possédant une certaine instruction, destinées aux officiers. Nous n'avons trouvé que très peu de noms indiquant la présence de méridionaux dans cette phase du peuplement de la colonie qui fut une des plus importantes par le nombre et la qualité. Les hommes de troupe envoyés de France furent à toutes les époques encouragés à se marier à la colonie ; les soldats mariés y restèrent en général après la conquête par l'Angleterre.

A partir de 1680 (10) l'immigration a considérablement diminué : cette date correspond à l'exode des protestants vers d'autres pays et aux guerres de Louis XIV. Par compensation, le nombre des naissances augmente dans de fortes proportions, la race étant déjà des plus prolifiques : les familles de 15 à 20 enfants sont fréquentes. En 1739, le Canada, privé de l'Acadie, compte 42.701 âmes dont 4.603 à Québec et 4.210 à Montréal. Au moment de la cession à l'Angleterre par le traité de 1763, les Canadiens Français sont au nombre de 65.000 environ. Ils sont actuellement quatre millions dont les deux tiers dans la Province de Québec, le reste dans les autres Provinces et aux Etats-Unis.

On voudrait savoir de combien de nos provinces méridionales descendent les Canadiens Français et dans quelles proportions

(10) Selon l'abbé Groulx (*Revue trimestrielle canadienne*, août 1919), il serait arrivé au Canada, de 1608 à 1760, environ dix mille personnes venant de France. Il s'étonne de cette faible émigration en un temps où la question coloniale soulevait un des plus grands problèmes de la politique internationale, la France de Richelieu, la Hollande et l'Angleterre voyant dans la création de colonies l'un des moyens de tenir tête à la suprématie espagnole. Le chiffre de 10.000 est contesté.

ils peuvent s'en réclamer. Leur nombre fut en tous cas restreint si l'on se reporte aux études de Sulte, de l'abbé Groulx, de Lortie, Rameau, Chartier, Dionne, Hamilton (11). Ces diverses études ont pour base le remarquable dictionnaire généalogique en sept volumes de l'abbé Tanguay, qui a dépouillé les registres des églises, ainsi que de nombreux documents civils, et confronté ces sources avec les recensements opérés dans la colonie. Il indique les alliances des chefs de famille dont le nom paraît pour la première fois et suit les branches du tronc principal, mais le lieu d'origine manque souvent. Dans ce cas, quand il s'agit de militaires, on sait qu'ils étaient désignés par leur surnom sur le « rôle » du régiment ; ils prenaient parfois le surnom de leur province ou de leur ville natale, mais tout aussi bien celui de Vadeboncœur, de Ladouceur, etc... Le « rôle » des 403 militaires du régiment de Carignan fixés au Canada porte trois Montauban et deux Languedoc ; comment identifier leurs autres camarades et « pays » ? D'autres soldats sont venus à des époques différentes : Bernard Bertin, dit Languedoc, de Saint-Nicolas, Evêché de Toulouse, Pabas, dit Saint-Germain, baptisé à la Dorade de Toulouse en 1661, décédé à Québec en 1743, Fabre, dit Lajeunesse, de Montredon, diocèse d'Albi, Pujol, de Saint-Frontin, diocèse de Toulouse. Comment se sont trouvés au Canada Antoine Bessière, baptisé en 1650 à Villefranche du Rouergue, Estève, de Saint-Philippe, diocèse de Toulouse, père de onze enfants entre 1706 et 1724, lequel n'était évidemment pas le secrétaire de même nom amené par Montcalm en 1758, et d'autres, venus d'Agde, d'Albi, Aigues-Mortes, Alet, Anduze, Aubenas, Beaucaire, Béziers, Carcassonne, Castelnaudary, Clermont-Lodève, Lunel, Mende, Narbonne, Nîmes, Pamiers, Pézenas, Saint-Papoul, Saint-Pons, Toulouse, Tournon, Uzès, Viviers ? Pourquoi Adhémar, Sieur de Saint-Martin, notaire royal, fils de Cécile Gache de Saint-Salvy, évêché d'Albi, se trouve-t-il à Québec en 1667 ? Que fit à Montréal en 1698 le fils de Barthélémy Amyault, juge perpétuel du Conseil en l'Hôtel de Ville de Toulouse ? Et Abraham Bouat, baptisé en 1644 à Saint-Rome du Tarn, s'est-il établi marchand à Montréal ? D'autres noms sont à retenir : Fabre, de Notre-Dame de Montpellier (1726-1755), Barthe, de Saint-Martin de Raissac, diocèse d'Albi, autre Barthe, armurier du roi, Milliot, de Saint-Catalin, diocèse de Montauban...

(11) Louis Hamilton, *Ursprung der französischen Bevölkerung*, Berlin 1920, conclut que si les Canadiens parlent français, ils sont néanmoins germaniques puisqu'ils descendent surtout de Normands!

Faisons une mention spéciale d'Antoine de Lamothe-Cadillac, baptisé en 1661 à Toulouse, fondateur de la ville de Détroit.

Parmi les officiers méridionaux fixés au Canada, signalons encore Nicolas Grisard, Sieur des Ormeaux, à Québec en 1667, Roch Thoery, Sieur de l'Ormeau de Saint-André de Gaillac (serait-ce le même que le précédent ou un parent ?), Vincent d'Abadie, du pays basque, qui se distingua en Acadie, Tarieu, Sieur de Lanaudière, né en 1644 à Mirande, Berthier, né en 1638 à Bergerac (12), Baby, né à Agen, capitaine réformé qui se fit marchand, Mouet de Moras, né en 1639 à Castel-Sarrazin, Philippe de Carrion, Sieur du Fresnoy, originaire du Languedoc, auquel le Séminaire de Saint-Sulpice, Seigneur de l'île de Montréal, accorde un fief en 1671, Bonafous de Caminel, prisonnier des Anglais en 1757 et probablement d'autres..

Donnons un souvenir particulier aux Jordy de Cabanac, l'oncle et le neveu, d'une famille venant de Verceil (Italie) mais fixée à Carcassonne comme marchands en 1485 et y tenant « état de gentilhomme » en 1549 : on les appelait « les Lombards ». De 1685 à 1930, on a enregistré 129 mariages de cette famille au Canada. L'oncle était officier détaché de la marine, le neveu Major de la Ville de Trois Rivières en 1694, capitaine réformé habitant Champlin où, en raison de sa conduite le curé refusa de célébrer la messe en sa présence : Jordy l'assigna devant le Conseil Supérieur, puis il se maria, eut dix enfants, et tout rentra dans l'ordre (13).

Signalons enfin que le Sieur de Sarrazin était le seul médecin du Roi en Nouvelle France en 1702, aux appointements de 600 livres par an, sans aucune rétribution de la part de ses clients. Il sera fait mention plus loin du capitaine de Bonne qui se fixa au Canada à la mort de son oncle La Jonquière.



Il ne paraît pas que notre midi ait marqué par l'origine des religieux missionnaires et ecclésiastiques, venus nombreux au Canada. Ni un Père Marquette, ni un Père Jogues, un Père Lallemand, un Père Le Jeune (qui prononça l'Oraison funèbre

(12) Il abjura le protestantisme dans la cathédrale de Québec. Cf. *Journal des Jésuites*.

(13) Voir sur cette famille l'ouvrage de l'abbé Auclair, *Montréal*, imp. Beauchemin, 1930.

de Champlain), un Joliet, et tant d'autres qui s'y sont distingués comme on peut lire dans les Relations des Jésuites, ne sont venus de chez nous. Les Pères Allouez, nés à Saint-Didier du Velay, firent leurs études et prononcèrent leurs vœux à Toulouse en 1657. Il faudrait feuilleter les archives de la Compagnie de Jésus, celles de Saint-Sulpice et d'autres ordres pour établir la liste des Religieux méridionaux ayant servi l'Eglise au Canada. Signalons que l'abbé Taffanel, autre neveu du Gouverneur de la Jonquière, chapelain des religieuses de Labouarié (Tarn), fut Doyen du chapitre de la cathédrale de Québec et revint en France après la mort de son oncle chez lequel il logeait. Dominique Galinier, prêtre de Mirepoix, accompagna au Canada l'abbé de Caylus quand celui-ci était en compétition avec François de Laval pour l'Evêché de Québec, enfin le Père Chicart, né à Rodez, qui étudia à Toulouse, Carcassonne, Auch et fut professeur de troisième à Castres en 1667-1668, mourut à Québec en 1693. Il fut probablement un de ceux qui eurent le triste privilège de succéder au savant Pierre Borel, directeur du Collège de Castres, quand celui-ci fut dépossédé de ses fonctions, comme protestant, par ordre du Conseil du Roi et que les Jésuites se firent attribuer ce Collège.

En résumé, nous devons constater la faible contribution de nos provinces méridionales au peuplement de nos colonies nord-américaines. Le groupe normand, le plus fort et le premier arrivé, a pu se raciner plus profondément et donner, en même temps, au « parler » canadien la plus durable empreinte, en ce qui concerne les termes, souvent empruntés au vocabulaire nautique, et l'accent. D'après certains auteurs que nous avons cités, la contribution du Languedoc au peuplement de la colonie n'atteindrait que 1 %, d'après d'autres elle serait de 5 % ; celle du Béarn de 3 %, de la Gascogne aussi de 1 %. Une précision absolue est difficile à atteindre en raison des lacunes dans les archives en ce qui concerne l'Acadie : on sait que tous les habitants de langue française en furent bannis en 1765 par les nouveaux occupants britanniques ; quelques-uns revinrent, leurs descendants seraient actuellement au nombre de 13.000.



Deux autres émigrations se sont dirigées de France vers le Canada et ont, en quelque manière, intéressé les méridionaux après la perte de la colonie : celle des ecclésiastiques et

royalistes en 1792 et 98, et celle qui suivit la loi de séparation des Eglises et de l'Etat après 1905.

La première, qui fut véritablement organisée, avait à sa tête Mgr de la Marche et fut protégée par les Anglais, dont Burke et Lady Dorothy Silburne, appelée « la Mère des prêtres exilés ». Un Comité d'aide formé par des Anglais comprenait parmi les souscripteurs l'Archevêque de Canterbury, l'Université d'Oxford et même le Roi (14). Ce Comité envoya au Canada dix-sept prêtres en 1794, cinq en 1795, huit en 1796, cinq en 1798, en tout quarante-cinq prêtres et séminaristes de 1791 à 1802. D'autres ecclésiastiques allèrent aux Etats-Unis. L'abbé Brus, du diocèse de Lavaur, né à Labruguière (Tarn) fut pris en mer revenant de Cayenne (15). L'abbé Castanet, du diocèse de Rodez, resta au Canada de 1794 à 1798, l'abbé Roques, de Beaumont, près Rodez, mourut au Canada en 1840.

Un autre Comité, constitué aussi à Londres par le comte de Puysaye, publia en 1792 un Appel intitulé : *Esquisse politique et financière d'un établissement à former au Canada pour des émigrants français* (16). Une longue liste circula, portant entr'autres les noms de Naudot, médecin à Montauban, du Bénédictin Languedocien Fosse, d'officiers, de femmes, de soldats, de domestiques (1798), mais finalement la colonie ne se composa que de 38 personnes (dont 7 femmes) qui arrivèrent à Québec en octobre 1798 et furent dirigées sur Kingston (Haut-Canada, aujourd'hui Ontario), où le groupe se scinda en deux les uns allant à Windham, les autres à Niagara, l'un et l'autre en zone anglaise. En 1799 il ne restait que 25 de ces émigrants au Canada. Un des plus tenaces, le Languedocien Quetton de Saint-Georges, resta jusqu'en 1815 et rentra ensuite à Saint-Georges d'Orques, près de Montpellier, mais son fils revint au Canada où il mourut en 1893.

La deuxième et plus récente émigration de France vers le Canada se place, nous l'avons dit, après 1902. Un certain nombre de Congrégations religieuses, refusant de se soumettre aux lois nouvelles, émigrèrent pour conserver leur liberté et il était naturel qu'elles choisissent un pays où l'Eglise catholique et la langue française étaient si éminemment représentées.

(14) Cf. les Mémoires de l'abbé Baston et de l'abbé Sicard. Le premier écrit : « C'était une dure extrémité que d'aller au Canada pour ne pas mourir de faim en Angleterre. »

(15) Dionne, *Les ecclésiastiques réfugiés*, et l'abbé Barthe, *Le Canada reconquis par la France* (1855).

(16) Textor, *A colony of Emigrés in Canada* (Studies of the University of Toronto, 1905).

Il serait facile d'en faire la nomenclature, je ne retiens, en ce qui concerne notre midi, que la colonie agricole des Frères de Peyrégoux, entre Lautrec et Réalmont (Tarn), qui s'est établie au nord de la Province de Québec, près du lac Saint-Jean, le pays de Maria Chapdelaine. En même temps, des officiers donnèrent leur démission et partirent, certains en famille, pour l'ouest canadien, où nous en avons vu, groupés sur des ranchs dans la province d'Alberta.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, d'autres essais, d'un genre différent, avaient été tentés à l'instigation du géographe Reclus et de son ami, le curé Labelle, une grande figure du Canada moderne, pour y envoyer des paysans français recrutés dans des régions peu fertiles telles que les Pyrénées et les Alpes. Dans l'esprit des organisateurs de cette émigration, ces colons eussent maintenu au Canada certaines de nos traditions françaises et fait contrepoids à l'émigration de plus en plus massive venant d'Europe centrale et orientale. Le gouvernement français, déjà inquiet de l'exode rural vers les centres urbains, n'encouragea guère ces efforts dont le résultat fut à peu près nul. Reclus écrivait en 1900 : « Les colons venant d'Angleterre sont payés, les Français ne le sont pas. » En fait, sur 45.000 émigrants européens venus au Canada dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, on ne comptait que 253 Français et Belges.

Ce n'est certes pas ce faible exode qui explique le regrettable dépeuplement de nos campagnes méridionales.





LE MARQUIS DE LA JONQUIÈRE

CHEF D'ESCADRE DES ARMÉES NAVALES

D'après l'estampe hollandaise représentant le combat du cap Finistère surmonté des portraits en médaillons des amiraux Anson et La Jonquière.

*Reproduction de Mlle M. de La Jonquière*

(Les armoiries ne figurent pas sur l'original de la Bibliothèque Nationale, Col. Hennin 9. b. 229).

Un languedocien gouverneur général  
de la nouvelle France  
Le chef d'escadre Marquis de la Jonquière

II

Si le Languedoc n'a pas été aussi directement associé à la découverte, à l'organisation et au peuplement du Canada, il ne faut pas oublier qu'il a eu l'honneur d'envoyer en Nouvelle-France son premier lieutenant général, Roberval et, dans la période critique qui précéda la perte de la colonie, un gouverneur, le marquis de La Jonquière, et deux chefs militaires d'incontestable valeur, le marquis de Montcalm et le chevalier de Lévis.

Pierre-Jacques de Taffanel, marquis de La Jonquière, naquit en 1685 près de Graulhet en Albigeois dans une famille apparentée aux Galaup de La Pérouse, qui a compté à toutes les générations des militaires et des marins. Deux de ses oncles avaient été tués dans les guerres de Louis XIV. Pierre-Jacques entra à douze ans à l'Académie des Gardes de la Marine à Toulon ; dès 1698 il arma successivement sur six navires et reçut à 18 ans, en 1703, le commandement de trois petits bâtiments. A 20 ans, il était capitaine en second et soutint pendant six heures, après la mort du capitaine, un combat contre un corsaire flessingois qu'il prit à l'abordage. S'il ne fut guère heureux comme aide-major d'un bataillon envoyé contre les protestants des Cévennes, et ses biographes n'en font pas état, il commanda ensuite divers navires sur lesquels il s'illustra par des prises anglaises et hollandaises, croisant dans la mer du Nord, des Orcades au Spitzberg pour

donner la chasse aux pêcheurs baleiniers anglais et hollandais, désigné enfin en 1711 par Duguay-Trouin pour l'accompagner dans son expédition contre les Portugais à Rio de Janeiro, il en partagea la gloire et les profits avec la Compagnie qui en avait fait les frais (1).

En 1713, sur un navire armé par le financier Crozat, de Toulouse, « l'homme le plus riche de Paris », d'après Saint-Simon, La Jonquière conduit à son nouveau poste, en Louisiane, le Gouverneur La Mothe-Cadillac, quelques missionnaires et douze jeunes filles à marier à la colonie. L'expédition Crozat allait se solder par un déficit, en attendant le krach de la Compagnie Law qui lui succéda.

Après la paix d'Utrecht, La Jonquière et d'autres officiers de marine qui avaient fait la guerre de course sous Jean Bart et Duguay-Trouin, et la trouvaient profitable, demandèrent à Louis XIV l'autorisation de passer au service de son petit-fils, le roi d'Espagne. La période 1713-1719 ne fut pas sans vicissitudes pour La Jonquière qui naviguait dans les mers du Sud sur des vaisseaux espagnols, donnant la chasse à des corsaires malouins et autres, avec des équipages français et des soldats espagnols partageant en frères les gains de leurs courses. Entre temps, par un revirement d'alliance ignoré des marins français, l'Espagne était devenue notre ennemie ; toutefois, ces difficultés ne durent pas tirer à conséquence pour la carrière de La Jonquière car, de retour en France, il fut nommé lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis (1721). Il avait 36 ans et profita de ce répit pour se marier avec Mlle de La Valette, d'une famille du Parlement de Toulouse, possédant des propriétés près de Lectoure. C'est là que va s'installer Mme de La Jonquière quand elle n'est pas à Rochefort où son mari achète une maison pour ses séjours à terre.

La vie mouvementée qu'il menait depuis plus de vingt ans sur toutes les mers dut manquer à La Jonquière puisqu'il demanda en 1726 au roi l'autorisation d'armer à ses frais deux frégates et une corvette pour faire la course contre les étrangers commerçant avec nos colonies au préjudice des marchands français. Le voilà en route pour Madère, la Martinique, Saint-Domingue, les Antilles, et particulièrement Sainte-Lucie qu'il suggère de « coloniser avant que les Anglais ne s'en

(1) Les armements pour la course étaient fournis par des sociétés et l'on trouve parmi les sociétaires — ou actionnaires — les plus grands noms de France.

emparent », détail intéressant car c'est une des rares colonies que le traité de Paris (1763) laissa à la France. Suivant le précédent des Espagnols et des Anglais, la France adoptait ou continuait une politique protectionniste réprouvée par ses colons mais qui justifiait en partie les « courses » maritimes.

Nous retrouvons La Jonquière en France en 1728 ; capitaine de vaisseau en 1731, il est envoyé en 1733 avec du ravitaillement au Canada, puis il aide à organiser à Toulon une escadre pour le Levant, retourne en escorte à Québec en 1738, accompagne à Saint-Domingue le jeune marquis d'Antin dans une expédition qui se termine par une terrible épidémie après des tristes accidents, mais il semble que La Jonquière ait été à la hauteur de sa tâche car, après avoir ramené ce qui restait de cette malheureuse flotte, il était nommé Inspecteur, et recevait une pension de 1.500 livres sur la Marine, une autre de 1.000 livres sur l'ordre de Saint-Louis et 2.000 livres de haute paie pour récompenser ses services.

Pendant la guerre de Succession d'Autriche, il est à la bataille de Toulon, contre les Anglais, puis à Tunis, à Malaga, à Cadix.

En 1745, les Anglais s'emparent de Louisbourg, en Acadie, à l'embouchure du Saint-Laurent, clef du Canada. La France décide de reprendre ce port fortifié avec une puissante escadre et d'envoyer en même temps La Jonquière au Canada comme Gouverneur Général. Après avoir marié sa fille unique au marquis de Noë, La Jonquière réunit à Rochefort l'escadre comprenant dix vaisseaux de ligne, cinq frégates, trente-cinq navires chargés de troupes, de vivres, 700 canons et 4.690 hommes d'équipage, d'où un malencontreux retard car, partie le 22 juin, l'escadre n'était en vue des Açores que le 23 juillet et des côtes d'Acadie que le 10 septembre. Une violente tempête suivie de brume dispersa les vaisseaux et une épidémie à laquelle succomba le duc d'Anville, officiellement chef de l'expédition, décima les équipages. La Jonquière ne put qu'envoyer à Québec les vivres attendus par la colonie et, sans rejoindre son poste, il ramena les débris de la flotte à Brest en décembre 1746. Tout était à recommencer.

Les préparatifs de départ d'une nouvelle flotte, commencés en mars 1747, se poursuivirent jusqu'au 10 mai où elle leva l'ancre à Rochefort. La flotte anglaise, à laquelle La Jonquière avait échappé quelques mois auparavant, l'attendait à la hauteur du cap Finistère et la bataille prévue eut lieu le 14 mai ; ce fut une complète déroute pour les Français moins nombreux que les Anglais et gênés par les transports convoyés, encore La Jonquière put-il leur enjoindre de gagner le large et de

faire voile sur Québec où ils arrivèrent le 5 juillet sous la conduite de son neveu, Clément Taffanel de La Jonquière ; seuls quelques petits bateaux ne purent échapper, dont un fut même repris par un corsaire français. L'historien anglais Hume évalue les pertes anglaises à 500 tués ou blessés et les pertes françaises à 700 (2).

Ces chiffres ne concordent pas avec ceux que donne La Jonquière dans son rapport au Ministre qu'il lui fit tenir de Portsmouth où il était prisonnier, s'étant rendu, écrit-il « à la dernière extrémité pour ne pas exposer le restant de mon malheureux équipage à périr (3) ». Il avait déjà été prisonnier en Angleterre comme enseigne ; en 1747 l'échange était d'autant plus difficile qu'il était Chef d'Escadre et qu'on venait d'échanger M. de Conflans, Gouverneur de Saint-Domingue ; il ne ressentait aucune humiliation de sa défaite navale et écrivait à Maurepas :

*Je n'ai jamais ambitionné d'être gouverneur des colonies ; le zèle pour le service et mon attachement pour vous ont été les seules raisons qui m'ont fait accepter les peines et les pertes excessives que j'ai essayées pour m'y rendre sans pouvoir y réussir. Je ne sais, Monseigneur, si ma dernière affaire a pu se faire voir à vous dans tout son jour, mais elle a été telle, que plus je la rappelle dans mon esprit, plus je trouve que ma prison est bien au-dessus et plus glorieuse que mon arrivée à Québec.*

Arguant de son état de santé, il put, sur parole, rentrer en France pour se soigner aux bains de Bagnères (juillet 1747), et un autre marin, M. de La Galissonnière, fut nommé Gouverneur provisoire du Canada. La paix d'Aix-la-Chapelle (octobre 1748) allait lui permettre de faire une troisième tentative pour rejoindre son poste. De novembre 1748 à mars 1749 il est à Versailles et à Paris, mais on ne le voit qu'une fois à la Cour. « S'il y avait de l'argent au Ministère de la Marine, je serais expédié depuis longtemps », écrit-il à sa femme en février. Enfin, après une visite d'adieux à Magnas, près Lectoure, il s'embarque le 28 mai. Il venait d'apprendre, avec l'ennui que l'on comprend, que Rouillé, étranger aux affaires de la Marine, remplaçait Maurepas

(2) Archives de la Marine. Cf. le récit de M. de La Galernerie, officier blessé. Cette bataille eut un immense retentissement en Europe. Les Hollandais publièrent des gravures représentant le combat et les portraits des amiraux Anson et La Jonquière.

(3) Lettre à Mme de La Jonquière du 19 août 1747. — Archives de famille. Cf. *Le Chef d'Escadre M. de La Jonquière* par le M<sup>e</sup> de LA JONQUIÈRE, Garnier, édit., sans date.

disgracié pour des vers satiriques qu'on lui attribuait contre Mme de Pompadour.

Le nouveau gouverneur parvint cette fois sans encombre à Québec après 74 jours de voyage dont 32 sur le Saint-Laurent ; reçu, écrit-il à Mme de La Jonquière,

*au milieu de l'acclamation générale des grands et des petits... les festins n'ont pas discontinué depuis que je suis ici, surtout chez Mgr l'Evêque... j'ai donné hier à manger à tous les notables de la ville et à leurs femmes, je leur fais grande chère, j'avais trois tables de 40 personnes... ; j'ai aujourd'hui 36 couverts... j'aurai encore pareille fournée cette semaine pour que tout le monde y passe, ensuite je n'aurai qu'une table de 18 couverts tous les jours soir et matin... je vous assure que j'aurais été fort aise que vous fussiez venue avec moi ; si vous voulez venir me joindre l'année qui vient, vous me ferez grand plaisir.*

Mais Mme de La Jonquière, pas plus que sa fille, Mme de Noë, ne put se résigner à passer la mer, quoique son mari lui écrivit par la suite :

*Si vous ne venez pas me joindre, je vous promets que je ne resterai pas ici aussi longtemps que M. de Maurepas me l'avait demandé, je serais bien fâché d'y rester plus de deux ans (4).*



Le changement d'existence et toutes les difficultés qui l'attendaient préoccupaient cet homme habitué à la vie simple et à la discipline du bord ; tout de suite la question matérielle se posa : dès octobre, il écrit à sa femme :

*Si les denrées du pays continuent à être aussi chères, je ne saurais vivre avec ce que le roi me donne, à moins que je ne me retranche beaucoup... j'ai été obligé d'acheter à M. de La Galissonnière des meubles et provisions qui m'étaient indispensables avec quelques pièces d'argenterie ; le tout se monte à 14.000 livres que je lui ai payées... j'envoie (à Bordeaux) 6.703 livres en lettres de change pour payer les provisions que j'ai demandées... envoyez-moi quatre*

(4) Sur l'arrivée en grande pompe du gouverneur à Québec, nous avons le témoignage enthousiaste du botaniste suédois Kalm, en voyage d'études au Canada ; il y était l'hôte du gouvernement français auquel il en coûta 5.182 livres. « Le nouveau Gouverneur passa, écrit-il, allant à la cathédrale, entre une double haie de Canadiens sous les armes, il portait un habit rouge galonné d'or, ses gens en livrée verte le précédaient le fusil sur l'épaule. »

*douzaines de cuisses d'oies... si vous venez, apportez dix paires de draps de maître et douze de valets* (5).

Le Gouverneur partageait ses pouvoirs avec l'Intendant Bigot, qui avait été commissaire ordonnateur à Louisbourg (Cap Breton) et s'y était fait la main en matière de malversations. Cette situation était plus que délicate car les deux hommes signaient conjointement leurs lettres au Ministre de la Marine et des Colonies et cela seul pouvait incriminer La Jonquière de faits dont il n'était pas responsable. Il ne semble pas qu'il ait ouvert les yeux du ministre sur ce qu'il ne pouvait s'empêcher de constater, mais si La Galissonnière, qui l'avait précédé, et Duquesne, qui le suivit, eussent agi autrement, il est possible qu'on eût sévi en haut lieu contre l'Intendant. Il est de toute notoriété que Vaudreuil, succédant à Duquesne, s'était bien plus compromis avec Bigot que n'avait pu le faire La Jonquière quelques années auparavant, et pourtant il fut acquitté, après la perte du Canada, au procès qui condamna Bigot à leur retour en France.

Les historiens canadiens qui ont accusé La Jonquière de connivence avec Bigot, en raison de sa prétendue avarice et de son népotisme, n'ont retenu que les habitudes, courantes à cette époque — et particulièrement dans les familles méridionales de son milieu, — d'une prudente économie et d'une aide bien raisonnée à l'égard des cadets. La Jonquière a constamment

(5) Le livre de comptes du Gouverneur sur lequel il a consigné ses dépenses pour ses préparatifs de départ et son installation au Canada (Archives de famille) témoigne de son soin méticuleux et du genre de dépenses attendues d'un homme dans sa situation ; c'était, de plus, la deuxième fois qu'il se montait puisqu'il avait tout perdu par la bataille du Cap Finistère. Résumons, d'après l'ouvrage que lui a consacré son arrière-petit-neveu La Jonquière (n. 3), ces dépenses divisées en quatre chapitres : 1° provisions, vins, liqueurs, huiles, farine, épicerie, lard et jambon, bougie, chandelle, beurre, une vache, graisse, café, sucre, chocolat, confiture, etc., 15.134 livres ; 2° vaisselle d'argent aux armes, 22.215 l. ; fayence de Moustier, linge, 100 douzaines de serviettes et 82 nappes, 57 douzaines de serviettes pour l'office et 54 nappes, 52 douzaines de torchons, draps, tabliers de cuisine, tapis, costumes de ses douze gardes, du chevalier de Bonne, du secrétaire, du laquais, quatre harnais de carrosse, couvertures, hamacs, etc., 29.408 l. ; 3° hardes et effets, grand uniforme écarlate, 1.051 l. ; un autre bleu, 576 l. ; toile pour chemises, bas de soie, mouchoirs, perruques, une tabatière d'or de 400 l., lunettes, une montre d'or de 400 l. pour Mme de Noë, 5.341 l. ; séjour à Paris, voyages à Paris et Rochefort, gages, nourriture de quatorze domestiques, etc., 17.648 l. Total, 67.532 l. A l'article des recettes on lit : « Reçu de mon neveu La Jonquière pour six couverts et une cuillère à ragoût qu'il m'a perdue, une cuillère, cinq fourchettes, 2 cuillères à ragoût que je lui ai cédées, à 52 livres le marc, 388 livres. »

protégé la carrière de son petit-neveu Clément, qui se retira comme lieutenant général des armées navales sur sa terre de Guitalens, près Castres, avant de mourir au retour d'émigration. Il avait amené au Canada, comme capitaine de ses Gardes, son neveu et cousin de Bonne, capitaine réformé au Régiment de Condé, fils du seigneur de Missècle et Viviers-les-Montagnes, qui se fit allouer une concession de neuf ans pour la pêche au loup-marin sur la côte nord-est du Saint-Laurent, puis une autre, donnée à titre de fief et seigneurie à perpétuité au Sault Sainte-Marie pour y former, avec le chevalier de Repentigny, « un établissement qui seroit utile aux voyageurs et parviendroit à détruire le commerce des sauvages avec les Anglois ». Il demanda un brevet d'écrivain pour son cousin Isambart, la commission de l'Artillerie au Canada pour Laccary, neveu de Mme de La Jonquière, et il réussit à faire nommer, non sans peine, doyen du Chapitre à la cathédrale de Québec l'abbé Taffanel, simple aumônier d'un couvent de femmes à Laboutarié, près Graulhet. Ces cas, et d'autres du même genre, ne portent pas atteinte à l'honorabilité du gouverneur (6).

En regard des critiques qui lui ont été adressées, on n'a pas insisté sur les mesures d'ordre pratique introduites dans la colonie, telles que le pavage des rues de Québec ; l'achat d'une presse d'imprimerie, alors que tous les papiers et même les livres étaient copiés à la main ; les ordonnances prophylactiques ; cette netteté maritime que 50 ans de vie de bord avait inculquée au Chef d'Escadre La Jonquière.

Dès son entrée en fonctions, La Jonquière se rendit compte des complications de sa tâche, à l'est comme à l'ouest du pays. L'ennemi était toujours l'Anglais qu'il combattait sur mer depuis cinquante ans, mais il s'agissait maintenant d'autres problèmes : le traité de 1713 stipulait une délimitation des frontières de l'Acadie cédée par la France à l'Angleterre ; une commission anglaise et une française y travaillaient avec lenteur, ce qui permettait aux colons anglais de faire des incursions en territoire canadien. Les échanges de lettres entre La Jonquière et le gouverneur anglais Cornwallis ne facilitaient pas la situation (7). Un homme habitué à résoudre certaines

(6) De même, son neveu Clément était secourable à ses jeunes parents et amis dans la Marine : de Montcabrié, de Saint-Félix, de La Pérouse, et sur ses comptes bien tenus comme ceux de l'oncle, il notait pour La Pérouse une « avance de 152 livres que je l'ai exhorté à bien économiser ». (Archives de famille).

(7) Cornwallis venait de succéder à Mascarenc, fils d'un protestant de Castres, émigré en Nouvelle-Angleterre.

difficultés à la hache d'abordage n'employait pas toujours le langage diplomatique recommandé par le ministre. La Jonquière écrivait :

*Vous avez eu la témérité de faire combattre le brigantin de Sa Majesté très chrétienne... Je vous somme de me déclarer pourquoi vous avez fait prendre... Vous avez fortifié Beaubassin... c'est pourquoi je vous somme de me déclarer aussi vos vues à cet égard, etc...*

En même temps il se plaignait à son ministre dans ces termes :

*Il importe que vous donniez vos ordres pour hâter le règlement des limites, en attendant, à quelques extrémités que se portent les Anglois, je ne leur céderai pas un pouce de terrain et je maintiendrai sur nos terres par la force des armes les détachements que j'y ai mis... ce que les Sauvages ont fait contre les Anglois compense ce que les Anglois ont fait contre nous.*

A l'ouest, les traitants anglais pénétraient constamment en territoire canadien pour acheter des fourrures aux Sauvages et ils les leur payaient plus cher que les Français. La Galissonnière, pendant son intérim de Gouverneur, avait envoyé vers l'Ohio, une petite expédition commandée par un officier résolu, Céloron de Bienville, afin de prendre langue avec les tribus indiennes et de leur démontrer que le pays appartenait au roi de France, mais la situation restait inchangée puisque les Indiens y trouvaient leur avantage. Selon La Jonquière, Céloron aurait dû user de la manière forte ; c'était difficile vu le petit nombre d'hommes dont il disposait, aussi La Jonquière aurait-il voulu faire essaimer des Canadiens vers l'ouest pour constituer une colonie aux environs de Détroit ; il leur promettait par famille un fusil, des instruments aratoires, une truie, une poule, un coq, six livres de poudre et douze livres de plomb. Peu d'amateurs se laissèrent convaincre pour s'établir sur un point dont les Américains ont fait un de leurs principaux centres commerciaux !

Plus près de Montréal, à la mission iroquoise de Caughnawaga, des sujets français envoyaient des pelleteries à la colonie hollandaise voisine ; les demoiselles Desaulniers et le Père Jésuite Tournois s'y livraient à ce commerce illicite jusqu'à ce que La Jonquière sévit contre les coupables et ordonna au Père Tournois de retourner à Québec. « Les Jésuites n'ont rien négligé pour me fléchir », écrit La Jonquière au ministre. Il eut d'autres différends avec l'ordre et ceci expliquerait le ton péjoratif à son égard de certains historiens, dont le Père de La Rochemontaix. Un de ses prédécesseurs, le comte de

Frontenac, avait eu les mêmes difficultés avec les Jésuites et leur préférait les Recollets.

Les relations avec les Indiens constituaient une des préoccupations de La Jonquière ; il aurait voulu faire limiter la quantité d'alcool qu'on leur distribuait en échange des peaux et surtout de leurs services de guerre, leur férocité augmentant avec leur degré d'ivresse. Il lui fallait subir leurs visites, leur intrusion dans sa vie publique et privée, connaître « la manière de s'en servir », car ils devaient harceler les colons anglais puisqu'on était en paix et qu'il fallait agir par personnes interposées. Les Français, amis des Hurons, et d'autres tribus, n'avaient jamais été en confiance avec les Iroquois, à part ceux de la mission de Caughnawaga ; le dernier traité avait formellement reconnu que les Iroquois, ou « Cinq Nations » vivaient sur le territoire anglais. Le ministère recommandait la circonspection et la persuasion dont un missionnaire sulpicien, l'abbé Piquet, essaya en vain, car il ne s'agissait de rien moins que de convaincre les Sauvages de se convertir au catholicisme et de leur faire considérer les colons anglais comme des usurpateurs sur les terres du roi de France. Pour y parvenir, l'abbé Piquet fonda une mission, la Présentation, sur le lac Ontario, vis à vis le fort anglais d'Oswego, dont il espérait faire détruire la constante menace par ses Sauvages. Il fut détruit plus tard par Montcalm.

Chaque année ramenait les mêmes problèmes, quoiqu'on fut officiellement en paix. Le gouverneur sentait le poids des ans et de la solitude ; le climat l'éprouvait, il ne lui semblait pas qu'il pût œuvrer pour la colonie comme il l'avait espéré, et voilà que sur un rapport d'inconnu, le ministère semblait le tenir en suspicion. A son projet de construire des forts jalonnant la route de Montréal au Mississipi par l'Ohio et les Grands Lacs, on répondait que trop de personnes soutenaient ce plan pour des raisons intéressées. Indigné par ces insinuations, exactes du reste, mais pas en ce qui le concernait, La Jonquière écrivait au ministre par le dernier bateau de l'année 1761 :

*Il est évident que toutes ces plaintes sont hasardées et je ne puis concevoir d'où vient qu'elles ne m'ont point été adressées pour avoir l'honneur de vous en rendre compte. Mes audiences sont publiques, j'entends les gens de tous les états, et je me fais une loi qui m'est naturelle de récompenser les bons et de punir les mauvais... On a tenté de surprendre votre religion et pour mieux y réussir on n'a pas craint d'ajouter que ces abus étaient également contraires au commerce et au gouvernement des Sauvages... Le zèle que je n'ai point cessé d'avoir depuis mon âge le plus tendre pour le service du roi est un sûr garant de ma conduite ; je ne vous dissimulerai point que la moindre suspicion que vous eussiez contre moi*

*trancherait le fil de mes jours ; l'obéissance aux ordres de Sa Majesté m'a conduit dans ce gouvernement, je ne m'y occupe que de son service, l'intérêt est incompatible et à mes sentiments et à la dignité de la place que je remplis... Je ne puis me dispenser, Monseigneur, de vous supplier très instamment de vouloir bien rendre compte au roi de ma lettre et d'obtenir mon rappel de Sa Majesté le plus tôt qu'il se pourra, mes services lui étant acquis en France comme partout ailleurs.*

Il semble, en effet, que ces dénonciations aient été le fait de gens peu scrupuleux, car un Canadien de vieille roche, le baron de Longueuil, désigné par ses compatriotes comme gouverneur provisoire après le décès de La Jonquière — on ne pouvait communiquer en hiver avec la France — écrivit au ministre :

*Je dois à la mémoire de M. de La Jonquière qu'il n'a pas eu d'autre pensée que de rétablir le bon ordre chez les Nations qui nous causent de si grands troubles. Je rends témoignage que tout ce qui a été écrit contre lui est l'œuvre de la calomnie, seul talent de certains esprits méchants de ce pays, que je vous supplie, Monseigneur, d'accueillir avec le châtement de leur audace.*

La Jonquière ne put recevoir de réponse à sa lettre de démission. Il décéda, à l'âge de 67 ans, le 17 mars 1752 après plusieurs mois de maladie et fut inhumé selon son désir dans l'église des Recollets à Québec. La mauvaise chance l'a poursuivi même après la mort car il ne reste rien de son tombeau, l'église ayant été détruite par un incendie en 1820, mais cette disgrâce posthume semble préférable à ce qu'il advint à sa famille dont nous avons vu les restes rassemblés pêle-mêle dans un caveau de la petite église de Saint-Jean des Vignes, paroisse de Graulhet. Il aurait dit au moment de mourir : « Pourquoi allumer des bougies quand des chandelles suffiraient. » Ce mot, souvent cité comme preuve d'avarice, peut passer pour une marque d'humilité ; en tout cas, l'évêque de Québec qui l'avait assisté transmit au prône son amende honorable pour les fautes qu'il avait pu commettre ; son testament prouve sa générosité et sa reconnaissance envers son entourage : il faisait des legs à chacune des communautés religieuses de Québec. Montréal et Trois Rivières, aux Ursulines, aux Hospitalières, à l'Hôpital Général, aux pauvres de la paroisse ; laissait le montant de 566 messes à dire dans différentes églises pour le repos de son âme. Son neveu de Bonne et sa femme, son secrétaire, M. de Saint-Sauveur, le maître d'hôtel Capelan et sa femme, le cuisinier et le palefrenier devaient être logés et nourris gratuitement pendant trois mois ou jusqu'à leur retour en France ; certains de ces serviteurs y seraient logés dans une de ses maisons, tous avaient leurs gages payés pendant le même

temps. L'abbé Taffanel, qui se faisait appeler de La Jonquière, était exécuteur testamentaire, il paya 2.268 livres au chirurgien major Feltz pour ses soins, 1.700 livres aux Recollets pour les obsèques, 1.274 livres pour l'anniversaire de la mort. Selon l'habitude du temps, les meubles furent vendus à l'encan par le maître d'hôtel, ce qui servit à payer 111.000 livres de dettes ou frais divers.

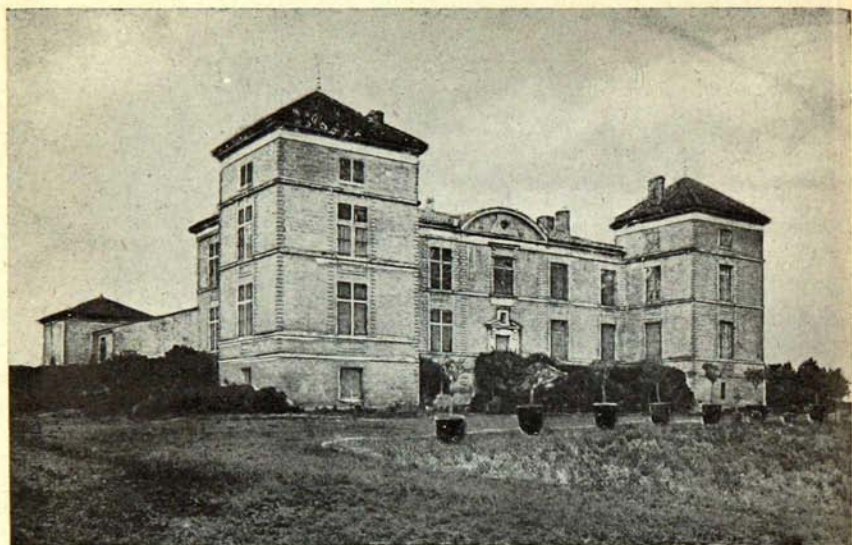
Le Doyen Taffanel revint en France au plus tôt pour hâter le règlement de la succession ; il prétextait une maladie d'yeux pour ne pas retourner auprès de ses chanoines de Québec qui ne l'avaient pas très bien accueilli. Après avoir essayé de se faire attribuer un bénéfice par le roi, il se contenta d'une place au chapitre d'Albi ; il touchait 1.250 livres net de pension du Canada. Mme de La Jonquière, dont le rôle semble bien effacé dans la vie de son mari, ne lui survécut que deux ans.

Le capitaine de Bonne resta au Canada. Il avait épousé en 1751 Marie-Louise, fille de Louis Prudhomme, lieutenant-colonel des Milices de Montréal. De leurs enfants, plusieurs moururent en bas âge, Antoine était en 1779 membre du Conseil Exécutif de S.M. britannique au siège du banc du Roi à Québec ; Amable épousa en 1781 M.-L. « Chartié de l'Obinière » (sic), fille du gouverneur de Beauharnais et de Mlle de Chaussegros de Léry. D'après sa lointaine réputation, il semble avoir été assez original.

On peut supposer que le capitaine de Bonne prit part comme officier milicien à la défense du Canada sous Montcalm ; il fit, en tous cas, partie de la poignée de braves qui combattirent avec Lévis pour la reprise de la colonie dans l'ultime lutte de 1760. M. de Gaspé, auteur des *Anciens Canadiens*, raconte qu'il se trouvait le 28 avril dans une tranchée avec MM. de Bonne et de Vassal quand un boulet tua ses compagnons devant Québec.

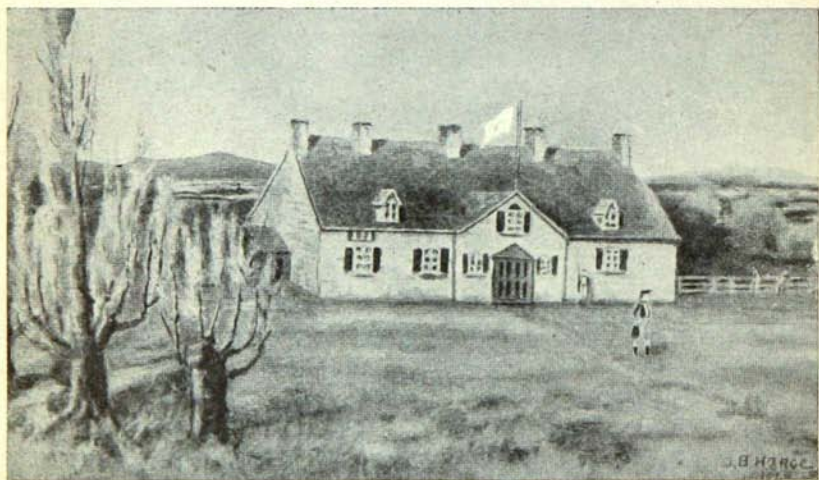
Ainsi périt ce descendant à la onzième génération d'une famille languedocienne ayant « fait ses preuves de noblesse » depuis 1318, comme seigneurs d'Hautpoul, de Missècle et de Viviers-les-Montagnes. Les ruines du château d'Hautpoul dominent les petites villes de Mazamet et d'Auxillon. A Missècle, à quelques kilomètres de Graulhet, patrie des La Jonquière, rien ne subsiste que quelques pauvres maisons sur le piton au centre d'une verte vallée, mais dans l'une d'elles, à la fois église et mairie, on peut feuilleter le cadastre, remontant à 1593, où sont inscrites les possessions de la famille de Bonne, et les registres paroissiaux où reviennent leurs noms.





LE CHATEAU DE CANDIAC PRÈS VAUVERT (GARD)

ETAT ACTUEL



QUARTIER GÉNÉRAL DE MONTCALM A BEAUPORT

PRÈS QUÉBEC — 6 septembre 1759

L'ultime défense du Canada par deux languedociens :

Le Marquis de Montcalm

Le Chevalier de Lévis

III

Il y avait quatre ans que M. de La Jonquière, Gouverneur Général du Canada, était mort à Québec. La guerre venait de recommencer officiellement entre la France et l'Angleterre quand deux autres languedociens furent chargés de la périlleuse mission de nous conserver le Canada, de plus en plus menacé, de moins en moins défendu. Le baron allemand de Dieskau (compagnon de Maurice de Saxe), sous les ordres duquel avait préludé la campagne d'Amérique, venait d'y être battu, blessé et fait prisonnier (1755). D'Argenson, ministre de la Guerre, proposa au marquis de Montcalm de remplacer Dieskau avec le titre de maréchal de camp, lui adjoignant le chevalier de Lévis, nommé brigadier, comme commandant en second, et le chevalier de Bourlamaque, comme colonel.

Le choix de Montcalm, comme l'avait été celui de La Jonquière, n'était pas une faveur mais un appel à la compétence. Parmi les généraux bien en cour à Versailles, aucun ne se souciait d'aller guerroyer dans les forêts vierges, à la manière des sauvages, tantôt en leur compagnie, tantôt contre eux, selon qu'ils accordaient leur dangereuse faveur aux colons anglais ou français. Malgré tout, l'offre était flatteuse pour Montcalm ; sur le conseil de sa mère, Mme de Saint-Véran, et malgré les larmes de sa femme, il accepta. Il avait 44 ans et servait, d'abord comme enseigne, depuis l'âge de 14 ans.

A 17 ans, son père lui avait acheté une compagnie dans son propre régiment.

Contrairement à beaucoup d'officiers de cette époque qu'une carrière prématurée dispensait d'études, le jeune Montcalm, instruit de bonne heure par M. Dumas, pédagogue nîmois qui l'accompagna à l'armée, connaissait à fond, entre autres matières, le latin, le grec, l'histoire. Son goût pour l'étude était facilité par une excellente mémoire ; il rimait en latin et en français et caressa même l'espoir d'être élu académicien. Le précepteur ayant fait un jour au père un rapport qui attira des remontrances au jeune homme, celui-ci répondit :

Voici en peu de mots ce dont je me flatte : 1° d'être honnête homme, de bonnes mœurs, brave et bon chrétien. 2° de lire médiocrement, de savoir les langues grecque et latine aussi bien que la plupart des gens du monde, de posséder les quatre règles d'arithmétique, d'avoir quelque connaissance de l'histoire, etc. 3° ce que je mets au-dessus de tout, de l'obéissance, de la docilité et une grande soumission pour vos ordres, ceux de ma chère mère, et de la déférence pour les avis de M. Dumas. 4° pour venir à ce qui regarde le corps, de faire des armes et monter à cheval autant que mon peu de dispositions me le permet.

Plus tard, il devait profiter de sa campagne en Allemagne pour en apprendre la langue. Son père, le marquis de Moncalm-Gozon, seigneur de Saint-Véran, baron de Gabriac, descendait d'une ancienne famille protestante du Rouergue, laquelle avait compté, au XVII<sup>e</sup> siècle, un compagnon d'armes du duc de Rohan en Languedoc et un conseiller à la Chambre de l'Edit de Castres ; il avait été converti au catholicisme par sa femme, une Castellane, vénérée et tendrement aimée par leur fils. Bien pris dans sa petite taille, l'œil vif, Montcalm, en bon méridional, gesticulait dans les moments d'excitation ; il lui arrivait même de s'emporter et de le regretter par la suite ; ses détracteurs lui reprocheront la promptitude de ses réactions. L'on comprend combien sa patience dut être exercée par les longues et fréquentes visites des Indiens et les artifices dont il fallait user avec ces « vilains messieurs », comme il l'écrivait à sa mère. Obligé par son père, et dès son enfance, à tenir un journal dans lequel il lui rendait compte de son temps et de ses progrès, Montcalm conserva cette habitude toute sa vie ; son écriture étant détestable, il dictait souvent pendant la campagne du Canada à son troisième aide de camp, Marcel, ancien sergent promu officier qui reçut son dernier soupir (1).

(1) Plusieurs officiers sous les ordres de Montcalm ont aussi tenu un journal pendant la guerre en Canada, ou écrit leurs

Montcalm avait fait ses premières armes à l'armée du Rhin, sous Berwick, en 1734 ; à la mort de son père, il retourne au château de Candiac, près Vauvert, et se marie, en 1736, avec Angélique Talon, dont un grand-oncle fut le premier et le plus remarquable Intendant du Canada. La guerre de succession d'Autriche le ramène au front comme aide de camp du marquis de La Fare ; il participe, ainsi que Vauvenargues, à la terrible campagne de Bohême d'où il revient colonel à 31 ans, puis à la campagne d'Italie où il est blessé et écrit à sa mère : « Mon régiment que j'avais rallié deux fois est anéanti. » Soigné à Montpellier, guéri, il est nommé brigadier (1747), ne réussit pas à forcer le col des Alpes et reçoit deux autres blessures ; il est prisonnier, libéré sur parole, et la paix d'Aix-la-Chapelle (1748) le renvoie à son cher Candiac, aux joies familiales. C'est là qu'il écrit, en 1752, dans son Journal : « J'ai eu dix enfants, il ne m'en reste que six. On trouvera que c'est beaucoup et surtout quatre filles pour une fortune médiocre, mais Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin ? »

Ces charges de famille pesèrent évidemment sur sa décision quand il accepta d'aller commander au Canada : il faisait ainsi la fortune de son fils que le roi, écrivait d'Argenson, nommerait colonel du régiment de cavalerie Montcalm.



Montcalm se rend à Paris, au printemps de 1756, pour prendre les ordres du ministre ; il lit en route le livre du Père Jésuite Charlevoix, tenant à se documenter sur le Canada. Il va remercier le roi de ses grâces et lui présente le jeune chevalier-colonel, puis il s'embarque à Brest où il retrouve son second, le chevalier de Lévis, presque son voisin, né au château d'Ajax, près Limoux en Languedoc, où la Croisade contre les Albigeois avait amené son ancêtre avec Simon de Montfort.

Mémoires, entre autres Bougainville, Drucour, Foligny, Franquet, Malartic, Pouchot, etc... Cf. surtout Lévis : *Journal de la guerre en Canada*. Il en était de même des officiers anglais et des colons américains. L'historien américain Parkman (*Montcalm and Wolfe*, Boston, 1907) et l'abbé canadien Casgrain, qui a le premier dépouillé et publié les documents dont le comte de Nicolay, descendant de Lévis, a fait don au gouvernement de la Province de Québec (11 volumes grand in-8°), ont abondamment utilisé ces précieuses sources, ainsi que les Archives Nationales de France, d'Angleterre et des Etats-Unis.

Appartenant depuis quatorze ans au régiment de la marine, Lévis avait fait, comme Montcalm, la campagne de Bohême ; blessé au siège de Prague, il participa par la suite à la bataille de Dettingen où son détachement fut anéanti, et à la campagne d'Italie où il fut encore blessé et se distingua par sa valeur comme par son sang-froid. De huit ans plus jeune que Montcalm, Lévis était « froid et sobre de paroles », tout le contraire de son bouillant général. L'amitié et l'estime réciproques des deux hommes ne semblent pas s'être un instant démenties durant les trois années de leur vie commune, quoi qu'ils aient pu penser l'un de l'autre quant à leur comportement privé.

Montcalm emmenait comme premier aide de camp M. de Bougainville qui devait devenir un de nos plus célèbres navigateurs. Frère d'un membre de l'Académie française et lui-même membre de l'Académie de Londres, où il venait d'être secrétaire d'ambassade, il connaissait bien l'anglais et avait troqué la robe d'avocat contre l'habit de capitaine.

Trois frégates portant Montcalm, Lévis et Bourlamaque et trois vaisseaux ayant à bord 1.189 hommes appartenant aux deuxièmes bataillons des régiments de la Sarre et de Royal-Roussillon, partirent de Brest le 3 avril 1756 et entrèrent dans le Saint-Laurent au début de mai. Le vent contraire retenant le vaisseau de Montcalm à quelque distance de Québec, il décide de mettre pied à terre et de faire le reste du voyage en carriole quoique les chemins soient impraticables en cette saison. Ceci lui permet d'écrire dans son Journal :

...La côte m'a paru bien cultivée, les paysans très à leur aise, vivant comme de petits gentilhommes de France... Le Canada doit être un bon pays pour y vivre à bon marché en temps de paix, mais tout est hors de prix depuis la guerre. Les marchandises qu'on tire de France viennent difficilement ; et comme tout habitant est milicien, et qu'on en tire beaucoup pour aller à la guerre, le peu qui reste ne suffit pas pour cultiver les terres, élever les bestiaux et aller à la chasse ; ce qui occasionne une grande rareté pour la vie.

Montcalm avait été en partie prévenu des difficultés qui l'attendaient, et l'on voit qu'il avait su observer et se renseigner dès la première prise de contact ; ces difficultés étaient spéciales à la colonie, mais aggravées ici par la conduite de l'Intendant et de son entourage ; elles tenaient aussi à la division des pouvoirs sous l'ancien régime. L'armée comprenait : 1° les réguliers, soldats détachés des régiments métropolitains *Languedoc, la Reine, Guienne, Artois, Béarn*, lesquels avaient combattu sous Dieskau et auxquels venaient s'ajouter ceux

de la Sarre et de Royal-Roussillon, tous dépendant du ministère de la guerre ;

2° les troupes de la Marine, dépendant du ministère de la Marine et des Colonies, dont on espérait qu'elles se fixeraient en partie au Canada comme colons, après la campagne ;

3° les miliciens, c'est-à-dire les Canadiens qui, selon la nécessité, pouvaient être appelés avec leurs officiers, entre 16 et 60 ans, par le gouverneur de la colonie, et comme la guerre ne se faisait qu'à la belle saison, leur absence du foyer devenait préjudiciable aux travaux agricoles, c'est-à-dire au ravitaillement général ;

4° les sauvages, qui dépendaient à la fois de l'Intendant pour le ravitaillement et les armes, du Gouverneur parce qu'ils marchaient en général avec les miliciens, et du Général en chef qui demandait et redoutait leurs services.

Les miliciens avaient tendance à critiquer les réguliers inexpérimentés pour cet étrange service en campagne où l'on circulait par eau en été, en raquettes en hiver, et les réguliers, instruits dans l'ordre de bataille, devaient apprendre la guerre d'embuscade en forêt. Surtout, et ceci est de tous les temps, les Canadiens-nés ne se sentaient pas en confiance avec les Français de France. Le Gouverneur Vaudreuil était né au Canada pendant que son père y occupait ces mêmes fonctions, ce qui le faisait considérer par les Canadiens comme des leurs, mais il dépendait du ministère de la Marine, et Montcalm, qui dépendait du ministère de la Guerre, lui était subordonné, le titre de Gouverneur primant celui de Maréchal de camp. Le commandement général aurait dû, cependant être donné à Montcalm dans les circonstances présentes ; le ministre avait suggéré qu'il commandât à la fois les réguliers et les miliciens. Un ordre du roi avait même été envoyé à Vaudreuil, le priant de le communiquer ou non à Montcalm selon qu'il le jugerait bon. Vaudreuil renvoya l'ordre, répondant que le Général ne commanderait qu'aux réguliers : ceux-ci ne comptaient pas tout à fait 3.000 hommes.

L'arrivée de Montcalm devait naturellement être désagréable à Vaudreuil qui avait demandé le commandement général de toutes les troupes ; toutefois il n'y parut pas au début car Montcalm écrivait à d'Argenson, son ministre : « Je suis bien avec lui, sans sa confiance qu'il ne donnera jamais à personne de la France... il a de bonnes intentions mais il est lent et indécis. » Bientôt Vaudreuil se montra sous son vrai jour, critiquant en sous-main son rival, le calomniant même dans ses dépêches chiffrées, s'attribuant des succès qu'il n'avait pas remportés. En même temps, il affectait d'admirer le chevalier

de Lévis, dans le secret dessein de brouiller les deux amis. Sa rancune poursuivit Montcalm même après la mort car il l'accusa d'être responsable de la défaite et même d'avoir fui dans la bataille qui lui coûta la vie. On trouve les mêmes difficultés du côté ennemi, entre les miliciens-colons américains et les troupes métropolitaines ; de plus, les Virginiens et les colons de Nouvelle-Angleterre ne s'entendaient pas mieux entre eux que cinquante et cent ans plus tard.



Avec sa vivacité habituelle, Montcalm avait été reconnaître, dès son arrivée, le pays qu'il fallait défendre contre les colons américains, les troupes anglaises et leurs alliés, les sauvages. De même Lévis, d'une endurance à toute épreuve, « sportif » comme nous dirions aujourd'hui, faisait l'admiration de son chef par ses randonnées en forêt et gagnait la sympathie des coureurs des bois.

Nous ne rappellerons pas ici les épisodes bien connus de ces deux années de campagnes marquées d'abord en 1757 et 1758 par des succès : destruction de forts ennemis sur la route de l'Ohio, coups de main accompagnés d'atrocités de la part des guerriers sauvages difficiles à réprimer puisqu'ils allèrent jusqu'à manger des prisonniers anglais qu'on ne put leur arracher, même en les leur payant, exigeant pour leurs services des barils de rhum qui accroissaient les bacchanales dont Bougainville, entre autres, donne une horrible description. De ces situations souvent confuses, de cette guerre des bois où l'on ne saurait pas plus se passer des sauvages que de cavalerie en plaine, comme l'écrit Montcalm, émerge la bataille de Carillon sur le lac George (8 juillet 1758) où se distingua le bataillon de Languedoc (2). Nous avons encore pu voir, sur une des rives du lac, des inégalités de terrain correspondant aux tranchées creusées par les hommes de ce régiment. Dans l'exaltation de la victoire, Montcalm, qui avait passé la journée en bras de chemise au centre de l'action, écrivait à sa femme : « Sans sauvages, ou presque, car je n'en

(2) Rappelons que les régiments portant des noms de provinces n'étaient pas formés par un recrutement régional. Montcalm ne semble pas avoir eu beaucoup de méridionaux sous ses ordres ; il parle quelquefois dans ses lettres de ses « 80 Montpelliérains ».

avais que 400, seul avec Lévis et Bourlamaque et nos troupes de ligne, 3.100 combattants, j'ai battu une armée de 25.000 hommes. »

Les chiffres sont peut-être un peu grossis, mais il est exact que Vaudreuil, arrivé après la bataille, s'en attribua la gloire ; sa tactique fut souvent d'arriver après coup, afin de se poser en sauveur, en cas de victoire, et de critiquer Montcalm, en cas d'insuccès.

La trop petite armée du Roi a battu l'ennemi, quel jour pour la France ! *écrivait encore Montcalm au Commissaire des guerres Doreil*, si j'avais eu 200 Indiens à faire marcher en avant d'une troupe d'élite sous le commandement du chevalier de Lévis, bien peu d'ennemis auraient échappé. Quels soldats que les nôtres ! Je n'en ai jamais vu de pareils.

Avant de quitter le champ de bataille, Montcalm fit dresser une croix sur laquelle furent inscrits en français et en latin les vers qu'il venait de composer :

*Chrétien, ce ne fut point Montcalm et sa prudence,  
Ces arbres renversés, ces héros, leurs exploits,  
Qui des Anglois confus ont brisé l'espérance ;  
C'est le bras de ton Dieu vainqueur sur cette croix.*

*Quid dux ? quid miles ? quid strata ingentia ligna ?  
En signum ! en victor ! Deus hic, Deus ipse triumphat !*

Annonçant la victoire de Carillon à son ministre, Montcalm savait qu'il ne pourrait la renouveler que s'il recevait de France d'importants renforts. En conséquence, il envoya par le dernier bateau partant en automne 1758 Doreil et Bougainville pour plaider une cause d'autant plus utile au prestige de la France que celle-ci venait d'être battue en Europe à Rosbach et à Crevelt (1757 et 1758). L'intendant Bigot et le gouverneur Vaudreuil avaient aussi confié des messages à Bougainville, lequel était connu de la marquise de Pompadour ; ils étaient d'accord pour les renforts mais critiquaient la conduite de Montcalm envers les Canadiens et les sauvages, pures calomnies comme le prouvaient d'autres correspondances.

La réponse ne viendrait pas avant huit mois ; c'était pour Montcalm et Lévis un autre hiver à passer, Lévis profitant des plaisirs de la vie de société, Montcalm piaffant d'impatience et d'anxiété en prévision de la campagne de 1759. Il venait d'écrire à sa mère qu'elle serait certainement heureuse de savoir qu'il pense continuellement aux siens, pour si préoccupé qu'il soit par le sort du Canada, l'entretien des troupes, l'intérêt de l'Etat et de sa propre gloire et il ajoute : « Nous avons

fait de notre mieux en 1756, 57, 58 et nous continuerons, s'il plaît à Dieu en 59, à moins que vous ne fassiez la paix en Europe. » On sent que cette idée l'obsède car il écrit, le 4 janvier 1759, au chevalier de Lévis, à Montréal : ...« La paix ou tout ira mal. 1759 sera pire que 1758. Je ne sais comment nous ferons. Ah ! que je vois noir ! M. de Vaudreuil et un peu l'Intendant attendent des miracles. »

Au début de son séjour au Canada, Montcalm écrivait à sa mère que, seuls, le service du roi et l'avenir de son fils, l'empêchaient de penser à son « ennuyeuse existence qui le serait encore davantage si je n'arrivais à garder quelque peu de ma gaieté naturelle. Il n'y a pas d'heure où je ne pense à vous, à ma femme, à mes enfants... » En 1759, il écrit :

Je mène ici une vie désagréable, je me ruine. Et incertain toujours si les nouvelles de France me consoleront, je les attends avec autant d'effroi que d'impatience. Etre huit mois sans en recevoir !... Je voudrais avoir un grain de foi suffisant pour multiplier les hommes et les vivres. Cependant j'espère en Dieu. Au reste, que sa volonté soit faite.

Ce bouillant soldat avait des goûts de gentilhomme campagnard, il voulait être renseigné sur tout ce qui se passait à Candiac et quand il annonce à sa femme que le Roi lui a conféré le cordon rouge, il ajoute : « Mais ce que vous me dites du moulin à huile me fait encore plus de plaisir. »

La vie ennuyeuse à laquelle Montcalm fait de fréquentes allusions, c'est l'obligation de figurer dans la société mêlée d'un cercle de jouisseurs nouveau-riches s'appliquant à imiter les mœurs les moins admirables de la Cour et où, faute de distractions plus intelligentes, on se rabattait sur la table, la danse, les cartes et les jeux de hasard. Montcalm écrit à Lévis, sachant bien, pourtant, que celui-ci vient de donner plusieurs bals et qu'il est lui-même joueur :

L'Intendant a perdu cette nuit 1500 louis en trois quarts d'heure. Il est à 50.000 écus de perte, au moyen de quoi toute la ville et le militaire gagnent peu ou prou, et ses valets qui jouent gros comme lui... L'Intendant perd 91.000 livres, je suis excédé de pertes, du ton de sa maison et de l'officier... (après la fête des Rois, chez le Gouverneur) : ...Je me suis retiré à 1 heure, fou de voir autant jouer et berlander. Le souper, de 80 personnes, froid à la glace, la gaieté à la fin du repas du ton de la taverne, et le gros jeu... jamais la rue Quincampoix n'a produit autant de changement dans les fortunes... le ton de décence, de politesse, de société est banni de la maison où il devrait être. Je crains toujours d'être obligé de punir quelque joueur qui aura oublié que son camarade de jeu est l'homme du Roi. Aussi je ne vais plus chez l'intendant que

le matin ou un jour de la semaine avec les dames, ou dans quelque grande occasion.

A Bourlamaque, Montcalm écrit que les dames comptent peu pour lui, et pourtant il goûte l'esprit de certaines d'entre elles, surtout de Mme de Beaubassin avec laquelle il aime à converser rue du Parloir, à Québec. Quand il est à Montréal, « où les dames sont prudes », il donne des soupers suivis de musique, d'autres viennent sans être invitées et sont toujours bien reçues. Il va aussi causer avec les Messieurs de Saint-Sulpice, en dehors de la ville, là où se trouve toujours le grand Séminaire canadien ; Bougainville l'accompagne, quoi qu'il se prétende janséniste ; on discute de sciences et l'on soupe frugalement à six heures moins un quart, entre hommes qui ont mieux à faire qu'à jouer ou à dire des balivernes.

Le grand responsable du fléchissement moral dans la colonie était, nous l'avons vu en parlant de La Jonquière, l'Intendant général Bigot, devenu encore plus cynique et plus dépravé. Ce Bordelais débrouillard, ce rouquin inondé de parfums parce que punais, continuait à édifier une immense fortune au détriment de l'Etat, revendant au roi les vivres et les matériaux qu'il en recevait, émettant un papier-monnaie pour des opérations souvent fictives que le Trésor devait ensuite rembourser, falsifiant les comptabilités et achetant la complicité d'officiers commandant les détachements des forts. Il avait pris dans ses services le fils d'un boucher de Québec, nommé Cadet, déjà connu pour ses malversations, et dont la fortune scandaleuse devait faire la perte en même temps que la sienne. Montcalm note le petit nombre d'officiers et de fonctionnaires restés honnêtes. Il en écrivit au ministre de la Guerre, mais ses lettres étaient interceptées dans les bureaux des ministères où Bigot avait des intelligences rémunérées (3). A Montréal et à Québec, le magasin de l'intendance avait été surnommé « La Friponne ».

En regard de ces scandales, la population souffrait dans le même temps de disette et du renchérissement général dont

(3) De retour en France après la perte du Canada, Bigot fut mis à la Bastille ; le Châtelet le condamna au bannissement et à la confiscation de ses biens, ainsi que Cadet, Vaudreuil, témoin sinon complice de ses actes, fut acquitté par protection et aussi parce qu'il put prouver qu'il ne s'était pas tellement enrichi. — Cf. *Procès de Bigot, Cadet et autres, Requête du Procureur-Général, 19 décembre 1761 et Mémoire sur les fraudes commises dans la colonie*. 5 vol. in-4°. Bibliothèque de l'Université Harvard ; idem : Bibliothèque de la Société Historique de Québec et Archives Nationales, Paris.

Montcalm fait mention. On s'étonne de ne pas voir une réaction plus énergique du clergé canadien contre ces abus. Il y eut, certes, un mandement de Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, mais ses ouailles, qui suivaient régulièrement les offices par habitude, ne semblent pas en avoir été autrement émues. A Montréal, une émeute provoquée par la disette de pain et de viande fut habilement arrêtée par Lévis, toujours maître de la situation dans les heures critiques. Aussi Montcalm avait-il recours à lui pour traiter les questions délicates avec Vaudreuil et Lévis écrivait à ce sujet à son cousin le maréchal de Mirepoix :

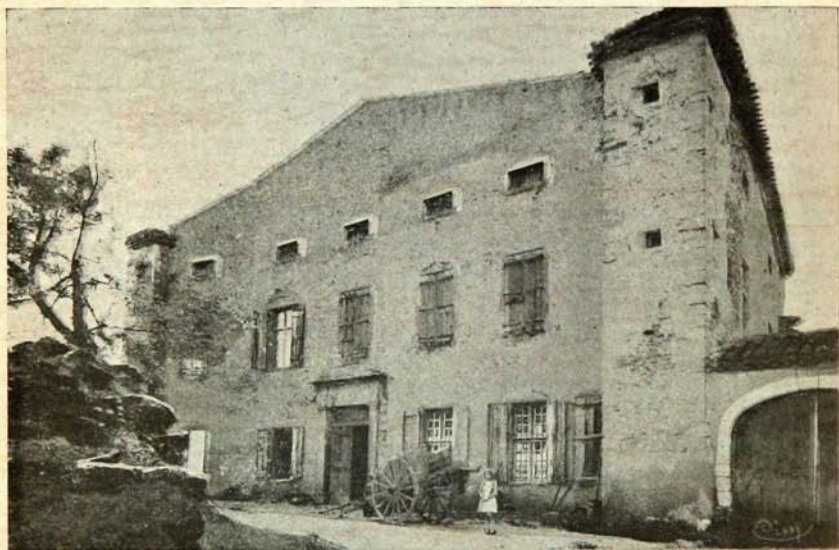
Je suis très bien avec M. de Vaudreuil, j'y serais encore mieux si je voulais mais je ne me soucie pas d'avoir plus de part que je n'en ai à sa confiance parce que M. de Montcalm en serait jaloux et que cela ferait beaucoup de tracasseries, chose que j'éviterai toute ma vie avec le plus grand soin... Quand on est aussi éloigné, il faut toujours être d'accord avec tout le monde, lever les difficultés et n'avoir à cœur que le bien du maître. Je me conduis sur ces principes dont je ne m'écarterai jamais. Je vous supplie d'en être bien persuadé et d'en assurer Sa Majesté.

On ne comprend pas bien ce qu'il entend dans ce cas par « le bien du maître », sa conception n'étant évidemment pas celle de Montcalm sur ce sujet ; c'est le même homme qui demandait qu'on ne lui offrit pas le cordon rouge, de peur de ne pas recevoir ensuite le cordon bleu auquel il prétendait. Il ne se laissait pas oublier, correspondait avec le roi de Pologne Stanislas, dont il tenait une fonction honorifique, et il fit même passer une lettre à Mme de Pompadour en 1760, après la mort de Montcalm. Celle qu'il écrivit au marquis de Paulmy, juste avant le voyage en France de Bougainville, nous semble résumer la situation et en même temps le caractère de son auteur. Elle est inédite et l'abbé Casgrain n'a pas dû la connaître puisqu'il ne l'a pas jointe à la correspondance de Lévis.

a Montréal le 13 avril 1759

Monsieur,

*Je profite avec avec (sic) grand plaisir du premier navire qui part cette année de Québec pour avoir l'honneur de me rappeler dans votre souvenir et vous demander la continuation de vos memes bontés, je vous prie d'etre persuadé, Monsieur, que je chercherai toujours les occasions a vous en temoigner ma reconnaissance, et a vous donner des preuves de mon attachement. Vous trouveres, monsieur, ci joint le precis des nouvelles de ce continent. Si la paix ne vient a notre secours nous allons commencer une campagne qui sera des plus critiques pour le sort de cette colonie ; je ne sais*



RESTES DU CHATEAU D'AJAC PRÈS LIMOUX (AUDE)

OU NAQUIT LE CHEVALIER DE LÉVIS

(Aujourd'hui exploitation agricole)

pas encore dans quelle partie je serai employé, cela dépendra des premiers mouvements des ennemis, j'ai le même zèle pour aller par tout ou lon croira que je puis être le plus utile au bien du service, et dans quelque circonstance que nous puissions nous trouver, j'ose me flatter que je mériterai le choix que vous avés fait monsieur de m'envoyer en Amérique. M. le Marquis de Montcalm et M. de Bourglamaque sont penetres des memes sentiments, nous vivons toujours dans la plus grande intelligence, et nous maintenons le plus dordre qu'il est possible dans les troupes de terre ; nous ne sommes consultés sur rien et nous sommes regardés comme des troupes etrangeres à la solde de la marine ; je suis encore celui des trois a qui on parait avoir un peu plus de confiance, je n'en mesuse pas, je cherche à etre bien avec tout le monde, pensant que l'union est absolument necessaire pour trouver des ressources dans l'extrémité ou nous sommes réduits.

Nous attendons avec bien de l'impatience dans les premiers jours du mois prochain l'arrivée des vaisseaux de France, et nous espérons que nous recevrons les graces de la cour ; si je ny suis pas compris ce sera une preuve certaine que je ne dois pas espérer d'etre fait marechal de camp qu'a mon retour et dans ce cas je me flatte que Madame la maréchalle de Mirepoix aura demandé mon rappel, je l'en ai priée par toutes mes lettres de l'année dernière. Il y a tant eu de changement dans le ministère, que nous autres pauvres expatriés nous ne savons plus sur quoy compter ny a qui nous adresser, je conserverai, monsieur, toute ma vie la plus grande reconnaissance des obligations que je vous ai, de même que les sentiments d'attachement, et de respect avec lequel j'ai l'honneur d'etre, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur (4).

LE CH<sup>ef</sup> DE LEVIS.



Bougainville était de retour à Québec le 10 mai 1759. Il ne rapportait que des compliments, quelques décorations, des grades supérieurs et le tiers des vivres demandés. On connaît le mot de Berryer, alors ministre de la Marine : « Monsieur, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries. » On connaît moins la réponse de Bougainville : « On ne dira pas, du moins, que vous parlez comme un cheval. » De son côté, le maréchal de Belle-Isle écrivait assez lâchement à Montcalm :

Un envoi de troupes augmenterait la disette de vivres que vous n'avez que trop éprouvée et il serait fort à craindre qu'elles ne

(4) Bibliothèque de l'Arsenal. M.S. 5769 — Fol. 357 (Portefeuille Ms de Paulmy, lettre autographe).

fussent interceptées par les Anglois dans le passage, et comme le Roi ne pourrait jamais vous envoyer des secours proportionnés aux forces que les Anglois sont en état de vous opposer, les efforts que l'on ferait ici pour vous en procurer n'auraient d'autre effet que d'exciter le ministère de Londres à en faire de plus considérables pour conserver la supériorité qu'il s'est acquise en ce moment... Comme il faut s'attendre que tout l'effort des Anglois va se porter sur le Canada, et qu'ils vous attaqueront par les différents côtés à la fois, il est nécessaire que vous borniez votre plan de défense aux points essentiels les plus rapprochés.

C'était l'abandon pur et simple de la colonie. Montcalm, Lévis et Bourlamaque se mirent à l'œuvre pour préparer une longue défense, espérant toujours la paix. On connaît la suite : prise des forts de l'Ouest que les Français détruisirent puisqu'ils ne pouvaient les défendre, arrivée jusque sous Québec de navires anglais, débarquement du général anglais Wolfe qui établit son camp sur la rive gauche de la rivière Montmorency, en aval de Québec ; puis, le 13 septembre — car on avait pu résister jusque-là et l'on espérait que la campagne de l'année allait être terminée sans autre décision — ce fut la catastrophe. Wolfe, par suite de circonstances heureuses pour lui, débarqua ses hommes en amont de Québec par un sentier escarpé, mal défendu ce jour-là, ils atteignirent le plateau où il livra bataille à Montcalm, accouru en hâte à sa rencontre. Les deux généraux y trouvèrent la mort. Lévis, dépêché peu auparavant vers Montréal menacé par les troupes coloniales anglaises, ne pouvait arriver à temps au secours de son chef.

Montcalm, soutenu sur son cheval par deux hommes, fut conduit chez un médecin à Québec ; aux femmes qui se lamentaient sur son passage il eut la force de dire : « Ce n'est rien, ne vous affligez pas pour moi, mes bonnes amies. » S'étant assuré du peu d'heures qui lui restaient à vivre, il dicta ces quelques mots pour l'éventuel successeur de Wolfe :

L'humanité des Anglois me tranquillise sur le sort des prisonniers français et sur celui des Canadiens. Ayez pour ceux-ci les sentiments qu'ils m'avaient inspirés. Qu'ils ne s'aperçoivent pas d'avoir changé de maître. Je fus leur père, soyez leur protecteur.



Québec pris, Lévis regroupa dans la région de Montréal ce qui restait de l'armée. L'hiver se passa en préparatifs pour un coup de main sur Québec, fixé d'abord en décembre,

puis en janvier, mais le froid excessif empêcha les moulins de fonctionner pour ravitailler la troupe. On remit alors les opérations au jour qui suivrait la débâcle du Saint-Laurent, afin d'amener par eau, malgré le danger, le gros de l'expédition au moment où l'ennemi pourrait le moins s'y attendre. Au prix d'efforts inouïs, d'abord parmi les glaces du fleuve, puis sur la rive gauche dans la neige fondue où les hommes enfonçaient à mi-corps, eut lieu la bataille de Sainte-Foye, le 28 avril 1760, non loin de l'endroit où Montcalm et Wolfe avaient trouvé la mort sept mois et demi auparavant. Ce fut un succès, il aurait pu permettre de reprendre Québec, les Anglais s'y attendaient. Ils avaient perdu le tiers de leurs effectifs quand, de nouveau, un hasard les favorisa : Lévis comptait sur des bateaux français signalés, apportant de l'artillerie pour assiéger la ville, ce furent des bateaux anglais qui arrivèrent les premiers. Il fallut lever le siège et se retirer de nouveau vers Montréal.

Après quelques mois d'une résistance héroïque, il n'y avait plus qu'à capituler (8 septembre 1760) car la ville, cernée par trois armées comprenant 17.000 hommes ne pouvait être défendue que par 2.000 réguliers et 200 miliciens, la plupart des Canadiens ayant regagné leurs foyers. Montréal n'aurait, du reste, pas été en mesure de soutenir un siège, étant bondé de réfugiés, sans possibilité de ravitaillement.

Du temps de Montcalm, il avait été question, en cas de résistance impossible, d'évacuer l'armée par la route de Cavellier de La Salle, c'est-à-dire les Grands Lacs, l'Ohio et le Mississipi, jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Bougainville avait fait allusion à ce projet pendant sa récente mission en France. On ne voit pas comment il aurait pu être réalisé, n'eût-ce été que pour le transport et le ravitaillement de tant d'hommes à travers des régions encore peu connues, à supposer que les colons anglais n'aient pas arrêté cette retraite avec l'aide des sauvages. Aussi Lévis comprit-il l'inanité de ce plan ; du moins il insista pour obtenir les honneurs de la guerre et l'autorisation accordée aux officiers français de servir en Europe. Le général anglais Amherst refusa, voulant peut-être se venger de la capitulation que le maréchal duc de Richelieu lui avait imposée en 1757 à Closterseven. Lévis demanda alors à Vaudreuil, qui avait seul pouvoir de traiter, en sa qualité de Gouverneur-général, de rompre les négociations « pour se défendre jusqu'à l'extrémité ». Après un nouveau refus, il demanda de se retirer avec ses hommes dans l'île de Sainte-Hélène « pour y soutenir en notre nom l'honneur des armes du Roi ». Le Gouverneur se retrancha derrière l'intérêt de

la colonie affamée. « Le sort, dit-il, ne lui permettait pas de refuser les conditions favorables offertes par l'ennemi. » Trois fois Bougainville revint au quartier général anglais. Amherst resta inflexible. Alors Lévis brisa son épée, ordonna aux officiers de brûler leurs drapeaux et il refusa de voir Amherst. Rentré en France avec les troupes, il écrivit au maréchal anglais de Ligonier (5), son compatriote languedocien, le priant d'intercéder auprès du roi d'Angleterre pour qu'il lui fût permis, ainsi qu'à Boulamaque, de servir sur un autre théâtre de la guerre. Il obtint satisfaction, commanda en Allemagne en 1762 contre le prince de Brunswick. Il termina sa carrière comme Gouverneur de l'Artois, Maréchal de France et duc héréditaire : ses ambitions étaient réalisées.

Dans une sorte de parallèle entre Montcalm et Lévis, l'abbé Casgrain auquel on doit le magnifique travail de collationnement et de publication des textes relatifs à la campagne de Canada, écrit que Montcalm se sentait dominé par la froide raison de Lévis, l'empire qu'il avait sur lui-même, la prudence de sa conduite. Remarquons que Montcalm, dont nous n'avons pas ici à discuter la valeur militaire, réalisa le vœu de son enfance : « Etre honnête homme, de bonnes mœurs, brave et bon chrétien. »

On sent chez les Canadiens-Français une préférence pour le galant chevalier célibataire de Lévis ; son nom le recommandait déjà à leur bienveillance, n'était-il pas d'une famille qui avait donné dans le passé deux vice-rois à la Nouvelle-France, Henri de Lévis, duc de Ventadour, et François-Christophe de Lévis, duc de Damville (1625-1644) quoiqu'à vrai dire, ils se fussent peu intéressés directement à la colonie, mais on avait donné leur nom à une localité située sur le Saint-Laurent vis-à-vis Québec. Quand on lit les lettres échangées entre Montcalm et Lévis, on est frappé par l'affection et la confiance du commandant en chef, la prudence, déjà évoquée, du second.

La Révolution française s'est souvenue de Montcalm : une motion demandant le retour du Canada à la France fut présentée à l'Assemblée, en même temps que le poète Lebrun,

(5) Jean de Ligonier, né dans le Castrais, faisait partie de la noblesse protestante du Languedoc. Il émigra en Angleterre en 1720, après de nouvelles persécutions contre les protestants de France. Devenu Maréchal et pair d'Irlande, il combattit dans l'armée anglaise à Lawfeld, fut fait prisonnier, vit Louis XV qui l'invita à sa table. Il est inhumé dans le coin des *Gloires Militaires* dans l'Abbaye de Westminster à Londres.

dans son *Ode aux Français* de 1792, s'adressant aux soldats morts pour la patrie qui vont rencontrer leurs devanciers aux Champs-Élysées, écrivait :

*Là vous verrez Montcalm, ombre chère et sanglante ;  
Ce sang coula pour moi, pour venger mes revers :  
S'il respirait encor, l'Amérique tremblante  
N'eût point reçu de fers.*

Le gouvernement canadien a élevé sur l'emplacement des batailles de 1759 et 1760 un monument à Montcalm et Wolfe, et plus récemment un grand parc y a été planté. D'autre part, un Comité Franco-Canadien, formé en 1910, a fait don au village de Vauvert, dont dépend le château de Candiac, d'une statue de Montcalm ainsi ramené en effigie dans ce Languedoc qu'il a tant aimé. En saluant la mémoire du défenseur de sa patrie, M. Dandurand, alors président du Sénat canadien, ajoutait :

*Ne regrettez pas que Montcalm n'ait pu vous conserver le Canada, Napoléon l'eût probablement vendu aux Etats-Unis comme la Louisiane, n'ayant pas plus que Louis XV une flotte pouvant se mesurer à celle de l'Angleterre, et le Canada ne serait aujourd'hui qu'une agglomération de nationalités mêlées : sa défaite même lui a conservé son caractère français (6).*

A Québec, dans la chapelle du couvent des Ursulines où Montcalm fut inhumé dans une excavation creusée par un boulet anglais, une petite lampe du souvenir brûle au-dessus de la tombe. Elle ne s'est pas éteinte depuis 1759.

## BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE

(6) On a répété que la nouvelle de la perte du Canada avait été reçue avec tranquillité par Louis XV, Mme de Pompadour, le ministre Choiseul, Voltaire et d'autres, mais il ne faudrait pas oublier que les Anglais ne se passionnaient pas pour ce théâtre de la guerre. Horace Walpole écrit au général Conway après la seconde bataille de Québec, dont la nouvelle venait d'arriver : « L'Amérique est un livre déjà lu et qu'on n'a pas besoin de reprendre par la fin ; hier je fus voir les Holderness, milord allait me montrer la gazette (qui en parle), mais nous nous sommes bien plus divertis en allant manger des pêches dans les nouvelles serres. »

## Table des Matières

### CHAPITRE I

Conquête et Peuplement. . . . .	7
---------------------------------	---

### CHAPITRE II

Le Chef d'Escadre Marquis de La Jonquière.....	21
--	----

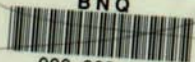
### CHAPITRE III

L'ultime défense du Canada par Montcalm et Lévis.	33
---	----

## Table des gravures

Portrait de Moncalm. . . . .	Frontispice
Iroquois allant à la Découverte..... (Dessin de Grasset Saint-Sauveur)	Page 6
Portrait de La Jonquière. . . . .	20
Le château de Montcalm à Candiac.....	32
Le Quartier général de Montcalm à Beauport....	32
Maison natale de Lévis à Ajac.....	43

BNQ



000 209 001

**S**

971.08 PUECH-MILHAU (M.-L.) -L  
P962La

Contribution du Languedoc  
à l'histoire du Canada.

**144040**

BNQ



C 000 300 075